

JOURNAL DE LYON

Administration et Bureaux : rue de l'Hôtel-de-Ville, 63.

Bureaux de vente : 41, rue Centrale, 41.

La rédaction ne répond pas des articles égarés, communiqués et en esca- rge de les renvoyer. — Toute lettre non adressée ou insuffisamment pafranchie sera rigoureusement re-	RÉDACTION 76, rue de l'Hôtel-de-Ville, 76	ANNONCES ANGLAISES 30 c. la ligne	1893 1894 1895 1896 1897 1898 1899 1900 1901 1902 1903 1904 1905 1906 1907 1908 1909 1910 1911 1912 1913 1914 1915 1916 1917 1918 1919 1920 1921 1922 1923 1924 1925 1926 1927 1928 1929 1930 1931 1932 1933 1934 1935 1936 1937 1938 1939 1940 1941 1942 1943 1944 1945 1946 1947 1948 1949 1950 1951 1952 1953 1954 1955 1956 1957 1958 1959 1960 1961 1962 1963 1964 1965 1966 1967 1968 1969 1970 1971 1972 1973 1974 1975 1976 1977 1978 1979 1980 1981 1982 1983 1984 1985 1986 1987 1988 1989 1990 1991 1992 1993 1994 1995 1996 1997 1998 1999 2000 2001 2002 2003 2004 2005 2006 2007 2008 2009 2010 2011 2012 2013 2014 2015 2016 2017 2018 2019 2020 2021 2022 2023 2024 2025 2026 2027 2028 2029 2030 2031 2032 2033 2034 2035 2036 2037 2038 2039 2040 2041 2042 2043 2044 2045 2046 2047 2048 2049 2050 2051 2052 2053 2054 2055 2056 2057 2058 2059 2060 2061 2062 2063 2064 2065 2066 2067 2068 2069 2070 2071 2072 2073 2074 2075 2076 2077 2078 2079 2080 2081 2082 2083 2084 2085 2086 2087 2088 2089 2090 2091 2092 2093 2094 2095 2096 2097 2098 2099 2100 2101 2102 2103 2104 2105 2106 2107 2108 2109 2110 2111 2112 2113 2114 2115 2116 2117 2118 2119 2120 2121 2122 2123 2124 2125 2126 2127 2128 2129 2130 2131 2132 2133 2134 2135 2136 2137 2138 2139 2140 2141 2142 2143 2144 2145 2146 2147 2148 2149 2150 2151 2152 2153 2154 2155 2156 2157 2158 2159 2160 2161 2162 2163 2164 2165 2166 2167 2168 2169 2170 2171 2172 2173 2174 2175 2176 2177 2178 2179 2180 2181 2182 2183 2184 2185 2186 2187 2188 2189 2190 2191 2192 2193 2194 2195 2196 2197 2198 2199 2200 2201 2202 2203 2204 2205 2206 2207 2208 2209 2210 2211 2212 2213 2214 2215 2216 2217 2218 2219 2220 2221 2222 2223 2224 2225 2226 2227 2228 2229 2230 2231 2232 2233 2234 2235 2236 2237 2238 2239 2240 2241 2242 2243 2244 2245 2246 2247 2248 2249 2250 2251 2252 2253 2254 2255 2256 2257 2258 2259 2260 2261 2262 2263 2264 2265 2266 2267 2268 2269 2270 2271 2272 2273 2274 2275 2276 2277 2278 2279 2280 2281 2282 2283 2284 2285 2286 2287 2288 2289 2290 2291 2292 2293 2294 2295 2296 2297 2298 2299 2300 2301 2302 2303 2304 2305 2306 2307 2308 2309 2310 2311 2312 2313 2314 2315 2316 2317 2318 2319 2320 2321 2322 2323 2324 2325 2326 2327 2328 2329 2330 2331 2332 2333 2334 2335 2336 2337 2338 2339 2340 2341 2342 2343 2344 2345 2346 2347 2348 2349 2350 2351 2352 2353 2354 2355 2356 2357 2358 2359 2360 2361 2362 2363 2364 2365 2366 2367 2368 2369 2370 2371 2372 2373 2374 2375 2376 2377 2378 2379 2380 2381 2382 2383 2384 2385 2386 2387 2388 2389 2390 2391 2392 2393 2394 2395 2396 2397 2398 2399 2400 2401 2402 2403 2404 2405 2406 2407 2408 2409 2410 2411 2412 2413 2414 2415 2416 2417 2418 2419 2420 2421 2422 2423 2424 2425 2426 2427 2428 2429 2430 2431 2432 2433 2434 2435 2436 2437 2438 2439 2440 2441 2442 2443 2444 2445 2446 2447 2448 2449 2450 2451 2452 2453 2454 2455 2456 2457 2458 2459 2460 2461 2462 2463 2464 2465 2466 2467 2468 2469 2470 2471 2472 2473 2474 2475 2476 2477 2478 2479 2480 2481 2482 2483 2484 2485 2486 2487 2488 2489 2490 2491 2492 2493 2494 2495 2496 2497 2498 2499 2500 2501 2502 2503 2504 2505 2506 2507 2508 2509 2510 2511 2512 2513 2514 2515 2516 2517 2518 2519 2520 2521 2522 2523 2524 2525 2526 2527 2528 2529 2530 2531 2532 2533 2534 2535 2536 2537 2538 2539 2540 2541 2542 2543 2544 2545 2546 2547 2548 2549 2550 2551 2552 2553 2554 2555 2556 2557 2558 2559 2560 2561 2562 2563 2564 2565 2566 2567 2568 2569 2570 2571 2572 2573 2574 2575 2576 2577 2578 2579 2580 2581 2582 2583 2584 2585 2586 2587 2588 2589 2590 2591 2592 2593 2594 2595 2596 2597 2598 2599 2600 2601 2602 2603 2604 2605 2606 2607 2608 2609 2610 2611 2612 2613 2614 2615 2616 2617 2618 2619 2620 2621 2622 2623 2624 2625 2626 2627 2628 2629 2630 2631 2632 2633 2634 2635 2636 2637 2638 2639 2640 2641 2642 2643 2644 2645 2646 2647 2648 2649 2650 2651 2652 2653 2654 2655 2656 2657 2658 2659 2660 2661 2662 2663 2664 2665 2666 2667 2668 2669 2670 2671 2672 2673 2674 2675 2676 2677 2678 2679 2680 2681 2682 2683 2684 2685 2686 2687 2688 2689 2690 2691 2692 2693 2694 2695 2696 2697 2698 2699 2700 2701 2702 2703 2704 2705 2706 2707 2708 2709 2710 2711 2712 2713 2714 2715 2716 2717 2718 2719 2720 2721 2722 2723 2724 2725 2726 2727 2728 2729 2730 2731 2732 2733 2734 2735 2736 2737 2738 2739 2740 2741 2742 2743 2744 2745 2746 2747 2748 2749 2750 2751 2752 2753 2754 2755 2756 2757 2758 2759 2760 2761 2762 2763 2764 2765 2766 2767 2768 2769 2770 2771 2772 2773 2774 2775 2776 2777 2778 2779 2780 2781 2782 2783 2784 2785 2786 2787 2788 2789 2790 2791 2792 2793 2794 2795 2796 2797 2798 2799 2800 2801 2802 2803 2804 2805 2806 2807 2808 2809 2810 2811 2812 2813 2814 2815 2816 2817 2818 2819 2820 2821 2822 2823 2824 2825 2826 2827 2828 2829 2830 2831 2832 2833 2834 2835 2836 2837 2838 2839 2840 2841 2842 2843 2844 2845 2846 2847 2848 2849 2850 2851 2852 2853 2854 2855 2856 2857 2858 2859 2860 2861 2862 2863 2864 2865 2866 2867 2868 2869 2870 2871 2872 2873 2874 2875 2876 2877 2878 2879 2880 2881 2882 2883 2884 2885 2886 2887 2888 2889 2890 2891 2892 2893 2894 2895 2896 2897 2898 2899 2900 2901 2902 2903 2904 2905 2906 2907 2908 2909 2910 2911 2912 2913 2914 2915 2916 2917 2918 2919 2920 2921 2922 2923 2924 2925 2926 2927 2928 2929 2930 2931 2932 2933 2934 2935 2936 2937 2938 2939 2940 2941 2942 2943 2944 2945 2946 2947 2948 2949 2950 2951 2952 2953 2954 2955 2956 2957 2958 2959 2960 2961 2962 2963 2964 2965 2966 2967 2968 2969 2970 2971 2972 2973 2974 2975 2976 2977 2978 2979 2980 2981 2982 2983 2984 2985 2986 2987 2988 2989 2990 2991 2992 2993 2994 2995 2996 2997 2998 2999 3000 3001 3002 3003 3004 3005 3006 3007 3008 3009 3010 3011 3012 3013 3014 3015 3016 3017 3018 3019 3020 3021 3022 3023 3024 3025 3026 3027 3028 3029 3030 3031 3032 3033 3034 3035 3036 3037 3038 3039 3040 3041 3042 3043 3044 3045 3046 3047 3048 3049 3050 3051 3052 3053 3054 3055 3056 3057 3058 3059 3060 3061 3062 3063 3064 3065 3066 3067 3068 3069 3070 3071 3072 3073 3074 3075 3076 3077 3078 3079 3080 3081 3082 3083 3084 3085 3086 3087 3088 3089 3090 3091 3092 3093 3094 3095 3096 3097 3098 3099 3100 3101 3102 3103 3104 3105 3106 3107 3108 3109 3110 3111 3112 3113 3114 3115 3116 3117 3118 3119 3120 3121 3122 3123 3124 3125 3126 3127 3128 3129 3130 3131 3132 3133 3134 3135 3136 3137 3138 3139 3140 3141 3142 3143 3144 3145 3146 3147 3148 3149 3150 3151 3152 3153 3154 3155 3156 3157 3158 3159 3160 3161 3162 3163 3164 3165 3166 3167 3168 3169 3170 3171 3172 3173 3174 3175 3176 3177 3178 3179 3180 3181 3182 3183 3184 3185 3186 3187 3188 3189 3190 3191 3192 3193 3194 3195 3196 3197 3198 3199 3200 3201 3202 3203 3204 3205 3206 3207 3208 3209 3210 3211 3212 3213 3214 3215 3216 3217 3218 3219 3220 3221 3222 3223 3224 3225 3226 3227 3228 3229 3230 3231 3232 3233 3234 3235 3236 3237 3238 3239 3240 3241 3242 3243 3244 3245 3246 3247 3248 3249 3250 3251 3252 3253 3254
---	---	---	---

Lyon, le 28 Septembre

On nous prometait, pour une époque plus ou moins rapprochée, un manifeste du comte de Chambord, c'est une lettre du prince Napoléon qui nous arrive.

Nos lecteurs sont déjà au courant des manœuvres, au moyen desquelles une certaine presse, justement suspectée, s'efforçait, depuis quelque temps, de déconsidérer le parti républicain, en le représentant comme prêt à s'unir aux bonapartistes, impuissants à lutter seuls contre la réaction royaliste. Aux insinuations perfides, aux machinations ténébreuses, dont l'opinion publique ne s'était que médiocrement émue, a succédé l'action au grand jour, et il s'est trouvé des hommes, se disant dévoués aux principes démocratiques, qui ont osé confesser sans honte leurs sympathies pour le césarisme.

Sous ce titre : le PACTE D'ALLIANCE, l'*Avenir national* publiait hier une lettre au prince Napoléon, dans laquelle le journal radical discute longuement les bases d'un compromis, auquel le prince s'est empressé d'adhérer. A la suite de l'article de l'*Avenir national*, nous trouvons, en effet, le texte même de la réponse de Jérôme Napoléon, dont nous avons donné ce matin les passages les plus saillants. L'affaire était, paraît-il, si complètement arrangée à l'avance que la lettre de l'*Avenir* et la réponse du prince arrivaient en même temps à l'impression, ce qui fait songer involontairement à la fameuse scène de la lettre dans le *Barbier de Séville*.

Le prince Napoléon accepte, on l'a vu, les ouvertures qui lui sont faites. Mais au nom de qui stipule l'*Avenir national*? Pour le savoir exactement, il suffit d'interroger le passé de ce journal. A l'époque où il s'intitulait le *Corréaire*, il reflétait toujours — suivant l'expression d'un de nos confrères — les sombres lueurs de la Commune, affecta de marcher au premier rang des radicaux, tenant haut le drapeau de la République, lançant plus tard et soudainement avec « une énergie inflexible » la candidature de M. Barodet, sans cesser d'avoir quelque attache avec les plus tristes célébrités du parti de l'appel au peuple, le fait ne peut être mis en doute aujourd'hui.

Hatons-nous d'ajouter que les compromissions déshonorantes dans lesquelles s'engage aujourd'hui l'*Avenir* sont répudiées par la République française aussi bien que par les organes de l'opinion républicaine modérée, et que, dans l'incident qui se produit, il faut voir une épuratoire — qu'on nous passe le mot un peu trop à la mode depuis le 24 mai — plutôt qu'une scission du parti républicain. Ni Bonapartes, ni Bonapartes, tel doit être, dans cette lutte suprême, notre cri de ralliement à tous.

Si la défection de l'*Avenir national* est sévèrement jugée par les organes les plus autorisés de la presse démocratique, l'attitude du prince Napoléon a produit plus d'émoi encore au camp bonapartiste. « Un grand danger, dit le *Pays*, menace le parti de l'empire, et ce danger porte un nom qui fait pâlir les plus braves, il s'appelle : la trahison ! »

Et dans une apostrophe violente au héros de cette trame, le *Pays* ajoute :

« Si vous plaidez d'aller aux républicains, allez tout seul, car vous n'avez ni partisans, ni amis ! Allez tout seul, car nous ne vous

suivrons pas dans une alliance qui serait pour nous un déshonneur... Certainement, il est possible que nous votions, que nous parlions dans le même sens que les républicains, et ce n'est pas une raison parce qu'ils ne veulent pas de la royauté, pour que nous, nous en voulions ; et ce n'est pas une raison parce qu'ils défendent le suffrage universel, pour que nous, nous l'attaquions. On peut ne pas vouloir de la même chose et être d'accord sur certains points, mais on n'est pas allié pour cela et encore moins amis. Nous agissons ensemble contre la royauté pour le maintien des libertés nouvelles, pour l'intégrité du suffrage universel, mais en nous tournant le dos, sans nous donner la main et avec le regret de faire la même chose ! La lettre écrite par le prince Napoléon est un manque d'égards pour l'impératrice et le prince impérial et c'est une audacieuse manœuvre que tout le parti impérialiste condamnera sans hésitation. Les éloges que lui prodiguent les bonapartistes radicaux l'ont grisé et lui ont fait oublier ses devoirs de politique et de parenté. Nous espérons pour lui qu'il réfléchira, qu'il s'arrêtera dans cette voie dangereuse qui mène Philippe-Egalité jusqu'au l'ou, et ce n'est pas au moment où les d'Orléans disparaissent de la famille des Bourbons qu'il doit s'en lever parmi nous.

Les scrupules tardifs du journal bonapartiste feront certainement sourire ceux qui n'ont pas oublié les conciliabules électoraux de la salle Herz, et l'entente qui s'ensuivit entre les partisans de l'empire et ceux de la royauté. Le 24 mai n'est pas si loin de nous déjà que nous ne nous souvenions encore de l'appel fait autrefois par le *Pays* à l'alliance des légitimistes, appel tout aussi pieux que celui du prince Napoléon à cette « démocratie populaire » que représente l'*Avenir*.

Mais ce n'est point par ce côté qu'il convient d'envisager l'incident. Et, si on le rapproche de certains bruits qui ont couru sur les sommités politiques du parti impérialiste, il est facile de conclure de ce qui se passe à une sorte de sélection naturelle qui devait tôt ou tard se produire. Etant connu le désintéressement légendaire des hommes de l'empire, il n'y a nulle témérité à prévoir que ceux qui n'ont plus rien à gagner resteront platoniquement fidèles à la cause de l'ex-empereur.

Quant à ceux qui n'ont rien à perdre, ils vont faire — ouvertement aujourd'hui — cause commune avec les déclassés de la République. Voilà le plus clair de la triste comédie à laquelle nous assistons.

Nous ignorons ce que vaudra cette bizarre phalange à laquelle va commander le prince Napoléon. Ce que nous savons, c'est qu'elle ne pouvait trouver un chef plus digne, à tous égards, de marcher à sa tête.

INFORMATIONS POLITIQUES

Nous sommes dans une période de recueillement. On sent qu'un grand travail s'opère dans les régions politiques.

Quel en sera le résultat, c'est ce que l'on ne tardera pas à savoir.

Le *Stéphanois*, journal qui passe pour être en relation avec l'honorable M. de Sugny, publie la note suivante :

« Nous sommes autorisés à déclarer, qu'après avoir sur plusieurs points dans sa tenue générale, la dépêche du *Times* ne donne qu'une idée très imparfaite des impressions que MM. de Sugny et Merveilleux-Duvignaux ont rapportées de Frohsdorf. »

D'un autre côté, on lit dans *Paris-Journal* :

« Nous avions bien raison de nous défendre hier d'admettre aucun des bruits en circulation sur le boulevard relativement à l'enfantement monarchique.

Il n'est pas question le moins du monde, jusqu'à présent, de hâter la réunion de l'Assemblée.

« A plus forte raison, les autres nouvelles faisant partie du même paquet, qui rencontraient jeudi soir beaucoup de crédules, telles que la démarche attribuée aux députés conservateurs auprès du maréchal Mac-Mahon, demandant la mise en état de siège de toute la France, etc., etc., n'ont pas le moindre fondement. »

« Rien n'est changé, rien n'est décidé ; rien n'a paru, quoique l'on proclame l'accord parfait de la droite et du centre droit, et tout est remis à quinzaine. »

La *Correspondance universelle* publie de son côté la note qui suit :

« Il paraît que la réunion des députés de la majorité du 1^{er} bureau s'est constituée en trois groupes ayant chacun un président et un secrétaire qui doivent élaborer le projet de proposition à soumettre à l'Assemblée pour le rétablissement de la monarchie. »

« Ce projet serait communiqué à la réunion qui doit avoir lieu au 1^{er} bureau le jour de la prochaine séance de la commission de permanence, pour laquelle le plus grand nombre d'adhérents possible seront convoqués. »

« On croit qu'on ne demandera au comte de Chambord aucune déclaration préalable sur le drapeau tricolore, mais que l'adoption de ce drapeau sera votée en même temps que le rétablissement de la monarchie. Aucune condition, d'ailleurs, ne lui a été faite. Aussi, le chef de la maison n'a-t-il eu à prendre aucun engagement explicite. Toutefois, M. Merveilleux-Duvignaux et de Sugny se croient en mesure de répondre de ses intentions libérales et constitutionnelles. »

Entre tant d'informations qui n'ont qu'un défaut, celui de ne pas s'accorder, il est assez difficile de distinguer la vérité.

En tous cas, on sait que la réunion des bureaux de la droite a été fixée au 4 octobre, et celle de tous les députés monarchistes au 9 du même mois, après la séance de la commission de permanence.

Jusqu'à-là, on ne peut raisonner que sur des hypothèses et des renseignements vagues ; jusque-là, il n'y a rien de fait.

Nous n'avons donc qu'à attendre patiemment que la droite veuille bien nous apprendre ce qu'elle a l'intention de faire de nous.

Nous lisons dans le *Vaterland* du 25, journal catholique de Munich :

« Les journaux répandent chaque jour les mensonges les plus stupides touchant le roi Henri V. Ils disent par exemple que, dès qu'on aura reconnu ses droits et qu'on lui aura rendu hommage à Versailles, le roi abdiquera en faveur du comte de Paris, ce prince franc-maçon. Il ne le fera certainement pas. Le roi est le *vir fortis ab Oriente*, le courageux héros qui vient de l'Est, c'est-à-dire d'Autriche, le roi blanc qui sauvera la France et l'Europe après de sanglantes batailles, relèvera l'Eglise et humiliera ses ennemis ; il a une mission plus grande que celle de venir en France pour se faire rendre hommage, et abandonner ensuite le pays aux Orléans libéraux. Le roi Henri doit purifier la France et l'Europe pour rétablir l'ordre divin, et ce ne sera pas l'ouvrage d'un jour. »

« Nous sommes à la veille de ces grands événements, dont le centre sera la France et son roi légitime, dont le contenu sera une mer de sang et de larmes, dont le but et la fin seront le triomphe de Dieu et du droit. Si la France est encore une fois envahie par les hordes de ses ennemis, Dieu lui-même, au moment de la plus grande angoisse, prendra part à la lutte et vaincra ses ennemis, les dispersera et les anéantira. Aussi, quelque terribles et quelque sanglants que puissent être les événements, nous pouvons les attendre avec calme, sûrs que nous sommes du triomphe final, bien que plusieurs d'entre nous ne soient pas destinés à le voir eux-mêmes. »

Comme on le voit, les journaux cléricaux ont plus de franchises à l'étranger ; ils ne cachent rien du but qu'ils poursuivent.

Le roi d'Italie a pris congé vendredi matin des princesses de la maison royale dans la salle de l'Opéra. Puis il s'est rendu, à neuf heures et demie, avec l'empereur, à la gare de Gerlitz, où l'attendaient le prince royal, le prince

Charles, le prince Frédéric-Charles et le comte de Launay.

Le roi a pris alors congé de l'empereur, qu'il a embrassé cordialement à plusieurs reprises. Il a ensuite donné l'accolade au prince royal et aux autres princes.

La gare était éclairée par des feux de Bengale. La foule a acclamé le roi avec enthousiasme.

Le roi, après avoir décliné l'offre qui lui avait été faite d'une escorte prussienne, est parti par un train spécial.

On lit dans les *Nouvelles allemandes* :

« Par l'élevation du général de Manteuffel à la dignité de général feld-maréchal, l'armée prussienne se trouve avoir actuellement le plus grand nombre de maréchaux qu'elle ait jamais possédés, c'est-à-dire huit, auxquels viennent s'ajouter un général-feldzeugmeister et un colonel général de la cavalerie, ayant tous deux rang de maréchal. Ces nominations nombreuses font un singulier contraste entre notre époque et la période de 1823 à 1850, durant laquelle il n'y eut que deux cas d'élevation au rang de général-feld-maréchal. Pendant un certain nombre d'années, l'armée prussienne a été complètement dépourvue de maréchaux en titre. »

« Après 1855, cette armée n'en possédait que deux, et, après la mort du comte Dohna, qu'un seul. — Le grand Frédéric n'avait pas créé, par principe, de général-feld-maréchal depuis la conclusion de la guerre de Sept-Ans jusqu'en 1786. »

En ce moment, le parti légitimiste n'a qu'une tactique : se faire inoffensif, anodin, doux, lénitif ; mettre dans sa poche ces théories que depuis trois ans nous avons vues chaque jour étalées dans les colonnes de ses journaux. On accuse ce parti de vouloir ramener l'ancien régime : quelle horreur ! ah ! plutôt mourir ! On calomnie ces âmes si pénétrées de l'esprit nouveau. « Le comte de Chambord va étonner le monde par son libéralisme. Il n'y a qu'une chose à redouter, c'est qu'il aille trop loin dans cette voie ! (1) Qu'y aura-t-il de changé en France quand il sera sur le trône ? Il n'y aura qu'un Français de plus !... »

D'autres journaux, mieux doués des grâces de l'esprit, prennent un autre moyen : c'est de railler agréablement les calomnieurs et aussi les peureux. Celui-ci les assure, par manière de plaisanterie, qu'ils seront tenus de battre les fossés du château pour faire taire les grenouilles et qu'on va rétablir le droit du seigneur. Cet autre annonce à M. Sarcy qu'on le fera habiller mi-partie vert et jaune avec un bonnet de relaps. Tout cela est d'un spirituel !... On sait que les journaux de ce parti ont le même privilège que Beaumarchais attribué à l'amour, de ne pas être difficile sur les productions de l'esprit.

Ces patelinages viennent un peu tard. Il ne fallait pas publier jadis ce fameux programme officiel de la monarchie restaurée, que les journaux du parti ne peuvent plus nier, car ils se le sont tout approprié ; ce fameux programme de Genève, qui contient, soigneusement étiquetés, tous les articles de la future constitution, et qui est le résumé de l'ancien régime tout entier, édulcoré cependant de théocratie du moyen âge. A Dieu ne plaise que jamais nous calomnieurs personne, que jamais nous lui prêtions des idées qu'il n'a pas ; nous laissons cette tâche à nos adversaires, qui la remplissent d'ailleurs si bien. Nous ne parlons que pièces en main, mais ce parti a pris soin de faire que, de quelque exagération qu'on l'accuse,

(1) Textuel.

elle sera toujours au-dessous de la vérité.

Pour montrer d'un mot le caractère de la future monarchie, il suffira de dire que son programme renferme, quoi ? — *Le rétablissement des anciennes provinces et pays d'Etats* ! Est-ce assez beau, n'est-ce pas ? Les pays d'Etat délimitant séparément avec le Roi, et faisant leurs affaires sans la participation de l'Assemblée générale de la France ! En d'autres termes, les *Etats généraux* et les *Etats provinciaux*. Il faut citer ici pour qu'on nous croie, car enfin il y a des limites à l'invasionnisme, dit-on. On va voir que, quand il s'agit de certaines choses, il ne saurait en exister :

« Dans l'ordre politique, répudiation complète de la monarchie élective pour revenir au principe de la monarchie héréditaire et par là même à l'auguste dynastie des Bourbons. Le pouvoir exécutif résidera en la personne du roi et de ses ministres librement choisis par lui. Le pouvoir législatif partagé : 1^o pour les questions générales entre le roi, l'Assemblée des représentants directs de la nation et une haute chambre nommée par les assemblées provinciales ; 2^o pour les questions particulières à chaque province, entre le roi et les assemblées provinciales. » (1)

Cette restauration avec la reconstitution des anciennes provinces, la tenue des Etats, les gouverneurs (ils sont au programme), le don gratuit, le don de joyeux avènement, les célèbres festins des Etats de Bretagne que nous dépeint M^{me} de Sévigné, cette restauration va ressembler à un opéra-comique. N'était que la tragédie s'y mêlerait, n'était l'humiliation que l'on ressent, on aimerait, par curiosité, à se voir ainsi transporté soudain en plein dix-septième siècle. Et puis admirez comme tout cela est ingénieux ; comme cette France est adroitement divisée pour la fédération et la guerre civile. Qu'une crise éclate, voilà les Etats de Bretagne qui tiendront bon pour Henry V, tandis que ceux du Lan-guedoc proclameront la république radicale ! On avait bien tort de dire qu'on nous ramenait la vieille monarchie. La vieille monarchie avait fait l'unité française : celle-là se charge de la défaire !

Et le programme tout entier est dans le même esprit. Nous n'en avons cité que la partie ridicule ; il faudrait encore en citer la partie haïssable, c'est-à-dire tout le reste. Et tout cela est dit en même temps sous ces formes adoucies et restrictives que Pascal a jadis si docilement commentées. Que dites-vous, par exemple, dans ce que vous venez de lire, de ces ministres choisis librement par le Roi. Voilà un *librement* qui n'a l'air de rien du tout ; et qu'il a de valeur cependant ! *Librement* veut dire, mes compatriotes, que dans la future monarchie il ne saurait y avoir de responsabilité ministérielle ; car alors les ministres ne seraient pas choisis librement, il faudrait les prendre dans la majorité. Or, vous ne voudriez pas, n'est-ce pas, que le Roi ne fût pas libre ? — Mais aussi, remarquez que ceux qui ne font le programme sont ceux qui ne trouvaient pas M. Thiers assez parlementaire !

Or, il en est de toutes nos libertés, dans le programme, comme de la responsabilité ministérielle ; elles sont toutes écartées pour que le Roi soit libre. Aussi vous verrez que pas un

(1) Ce programme a été inséré dans la *Démocratisation* du 13 juin 1871, ainsi que dans tous les journaux du parti. Les mots soulignés le sont aussi dans l'original.

LES NOUVEAUX IMPOTS

On lit dans le *Moniteur* :

L'impôt sur les tissus fabriqués sera probablement, comme nous l'avons fait déjà pressentir, abandonné par le gouvernement. Il est ressorti des discussions approfondies du ministère des finances, et surtout du comité des arts et manufactures, que l'application de cette taxe, très-séduisante en théorie, serait coûteuse et vexatoire, et que son produit demeurerait très-inférieur aux prévisions primitives. Les impôts sur la cristallerie et la céramique suivront le sort de l'impôt sur les tissus. Quant au rétablissement du timbre sur les journaux, il n'en a pas même été question : nous avons déjà expliqué qu'une telle surtaxe ne pouvait, en effet, être sérieusement proposée.

Rien n'est encore décidé pour les projets qui seront substitués à ceux du conseil supérieur du commerce. Il est cependant probable que le sel de soude destiné aux usages industriels sera de nouveau imposé, comme il l'était en 1860 ; le sel comestible subira sans doute aussi une augmentation de tarif. On pourra demander un subside aux impôts directs. Avec des économies sur les dépenses, le déficit serait ainsi comblé, à moins que l'Assemblée ne préfère créer l'impôt sur le revenu ou sur le chiffre d'affaires. Mais si les anciens impôts parviennent à suffire, le mieux, à notre avis, serait de ne pas recourir à des innovations.

LE COMMERCE EN ALGERIE

Le *Journal officiel de l'Algérie* publie la communication suivante :

Monsieur le directeur, il m'a paru intéressant de rapprocher, dans le tableau ci-joint, les chiffres indiquant le commerce de l'Algérie depuis 20 ans, des résultats des recensements officiels opérés dans cette même période, afin de permettre à tout le monde de se rendre un compte exact de l'influence de l'accroissement de la population européenne sur le développement commercial de l'Algérie.

En vingt ans la population européenne en Algérie a doublé et le mouvement commercial, importation et exportation réunies, a quadruplé.

Si nous poussons plus loin ces comparaisons nous verrons que les importations se sont multipliées dans la proportion de 1 à 3, et les exportations comme 1 à 8, nouvelles preuves de l'activité productive de la population européenne.

Le tableau suivant indique pour chacune des années désignées, le chiffre de la population européenne en Algérie et le mouvement commercial des ports de la colonie :

Années	Population Européenne	MOUVEMENT COMMERCIAL EN FRANCS		
		Importat.	Exportat.	Total
1852	123.800	65.392.041	21.554.519	86.946.560
1856	159.252	108.916.296	39.100.720	148.017.016
1861	192.746	116.600.095	64.994.420	165.694.515
1866	217.990	179.164.927	92.732.907	271.897.834
1872	245.417	197.044.977	166.603.634	363.648.611

Alger, le 20 septembre 1873.

Circulaire du général Chanzy

La circulaire suivante a été adressée à MM. les généraux commandant les divisions et à MM. les préfets, au sujet des incendies des forêts :

Alger, le 19 septembre 1873.
Monsieur,
Mon télégramme du 3 septembre courant vous

FEUILLETON DU JOURNAL DE LYON
Du 29 Septembre 1873.

L'EAU DORMANTE

Scènes de la vie mexicaine

PAR

Lucien BIART

— Non certes ; mais faute de l'avoir obéi, de m'être habillée plus sérieusement, je suis forcée, par coquetterie, de me tenir cachée dans ce coin. Écoutez encore : chacun ici, à ce que j'ai pu entendre, offre à cette senora quel que divertissement ; ne ferions-nous pas bien de l'engager à venir goûter à l'hacienda ? Elle sait monter à cheval, je suppose ? En tout cas, je lui enverrai ma litière.

— L'engagerai si tu veux, répondit don Luis d'un ton indifférent, mais avec un très-saillant de plaisir qui n'échappa point à sa femme.

— Conduis-moi près d'elle, il me semble convenable de lui adresser moi-même notre invitation.

Appuyée sur le bras de son mari, enveloppée de sa mantille qui lui servait à ravir, dona Lorenza traversa languissamment l'immense salon. Après avoir félicité la cantatrice, elle la

pria avec la grâce et la courtoisie de son pays d'accepter son hospitalité. La promenade fut fixée au surlendemain.

— Nous comptons naturellement sur vous, seigneur, dit la créole à Albert, qui s'inclina.

Au lieu de regagner sa place, dona Lorenza se dirigea vers l'antichambre. — Reste, dit-elle à son mari, qui, la voyant décidée à se retirer, se disposait à l'accompagner ; invite les amis ; tu sauras les choisir. — Et comme don Luis insistait pour la reconduire, elle ajouta :

— Tu vas me forcer à rentrer et à l'attendre, car je ne consentirai pas qu'un de mes caprices te coûte un plaisir. Je suis fatiguée ; mais je veux que tu restes, répéta-t-elle ; Antonio est là.

Il lui baisa la main, et, l'enlevant dans ses bras, la posa doucement sur les coussins de la litière. A peine fut-elle assise, que le léger palanquin, soulevé par quatre Indiens, se mit en marche, escorté par Antonio à la tête de cinq ou six cavaliers armés. Une fois hors de la ville, des torches furent allumées pour éclairer la route, et, une heure plus tard, accourée sur son balcon, la créole, les cheveux dénoués, semblait réfléchir profondément.

Don Luis était absent, il faisait nuit, et le feu qu'il d'ordinaire annonçait que l'on veillait dans l'attente du maître ne brillait pas au-dessus des roches. Pas un souffle de brise, le grand silence du désert régnait. De temps à autre, un craquement sourd résonnait sur les cimes, un arbre vaincu par les vents s'écroulait, salué par le cri sauvage d'un oiseau de proie effrayé. Tout à coup dona Lorenza tressaillait ; elle pencha son front vers la terre pour écouter ; un sourire illumina son visage, le sourd galop d'un cheval se rapprochait.

— Je me suis hâté de faire mes invitations, et j'espérais te rejoindre, dit don Luis en apparaissant ; les porteurs ont donc couru ?

Au lieu de répondre, dona Lorenza entourait son mari de ses bras et se tint longtemps pressée contre lui.

— Qu'as-tu donc ? demanda enfin don Luis.

— Rien ; je t'aime ! dit la jeune femme en s'enfuyant vers sa chambre.

Au fond, Lorenza avait cruellement souffert en voyant son mari captivé par la cantatrice, et le long sanglot qu'elle venait d'étouffer avait mouillé sa joue d'une larme qu'elle parvint pourtant à dissimuler.

IV.

Le lendemain et le surlendemain de cette soirée, don Luis ne s'absenta que vers la nuit. Il s'occupait avec ardeur de parer l'hacienda, dont les Indiens, au détriment des autres travaux, furent employés à nettoyer la route et l'immense cour par laquelle on pénétrait dans l'habitation. Durant ce temps, dona Lorenza ne quitta guère son hamac, et parut à peine s'inquiéter des mille soins pris par son mari. Celui-ci, enivré de la perspective de posséder sous son toit la femme dont les coquetteries et l'étrange beauté le troublaient, dissimulait à peine sa joie. Le jour tant souhaité arriva, et vers une heure de l'après-midi l'impatient don Luis partit au-devant de ses hôtes.

Dona Lorenza était à sa toilette lorsque le cavalier se mit en selle ; au bruit familier des pas de son cheval, elle accourut sur le balcon, le salua de sa main, et le vit s'engager au galop parmi les roches. Il avait depuis longtemps disparu que, distraite, immobile, la jeune femme regardait encore la route au-dessus de laquelle de grands papillons voltigeaient, et qu'on eût dit jonchée de fleurs de pourpre et d'azur lorsqu'ils s'y posaient tous à la fois.

La journée s'annonçait comme devant être favorable : de minces nuages blancs, poussés par une fraîche brise, parcouraient le ciel et tempéraient les ardeurs du soleil. Le pic neigeux de l'Orizaba, voilé par un amas de nuées,

se dégageait de temps à autre de son orageuse couronne et apparaissait éblouissant. Alors les vautours, qui semblaient éprouver ce fait pour but de leur vol audacieux, battaient l'air de leurs ailes puissantes, puis décrivaient de longues spirales en poussant des cris rauques et prolongés.

A deux heures, faisant raisonner les parquets et les dalles sous le talon des mignonnes bottes dont elle était chaussée, dona Lorenza descendit sur la terrasse, où un second hamac avait été suspendu près du sien. Par un caprice peut-être calculé, elle avait revêtu l'antique costume de cheval des dames de son pays : simple veste de velours grenat, brodée d'argent et posée sur un corsage de satin blanc.

Les noirs cheveux de la créole, tressés avec des fils d'or et de pourpre, retombaient en lourdes nattes et venaient se rattacher à la ceinture de crêpe de Chine enroulée autour de sa taille fine et cambrée.

La jupe de même étoffe que la veste, et chargée comme elle de broderies d'argent, laissait les pieds à découvert. Un chapeau mou, fièrement surmonté d'une plume d'ara, complétait cette originale toilette. En ce moment, dona Lorenza se tenait enveloppée d'une écharpe de soie avec laquelle elle semblait jouer, tantôt se drapant jusqu'aux yeux à l'aide de la mince étoffe, tantôt la ramenant avec dextérité sur celle de ses épaules où il lui plaisait de la fixer.

Tout à coup des Indiens apostés à l'entrée du bois lancèrent vers le ciel ces fusées, sans lesquelles il n'est pas de fête complète au Mexique, et dont les sèches détonations allaient à l'aise réveiller mille échos, et bientôt parut la cantatrice escortée de vingt cavaliers.

Suivant l'étiquette de son pays, dona Lorenza ne se leva de son hamac que lorsque la visiteuse, ayant mis pied à terre, s'avancera vers elle, conduite par don Luis. Alors elle l'en-toura légèrement de son bras droit, puis, exé-

cutant ce salut qui amusait si fort don Albert, elle lui frappa l'épaule du bout de ses doigts. Par excès de courtoisie, elle céda le hamac qu'elle occupait à l'étrangère, et s'étendit sur l'autre avec cette aisance que les Européennes, même après vingt ans de séjour au Mexique, ne peuvent pas plus acquiescer qu'elles ne sauraient apprendre les multiples façons d'agiter un éventail ou de se draper dans une écharpe.

La cantatrice portait un sévère costume d'amazone en drap bleu de roi ; mais le climat l'avait forcée de remplacer le traditionnel chapeau rond par un chapeau à la Louis XV, qui, du reste, seyait à son visage. C'était seulement la coiffure, mais tous les gracieux costume de l'époque qu'elle adoptait la chanteuse, si son goût eût été à la hauteur de sa beauté. Elle était bien faite ; cependant sa marche et ses gestes avaient cette correction, cette raideur britannique dont les Américains ne réussissent pas toujours à se dégarer. La gauche façon dont la cantatrice

à exposer succinctement l'ensemble des mesures qui paraissent devoir être adoptées pour atténuer, par une sévère répression, les auteurs des derniers incendies, lorsqu'ils pourront être découverts, et pour prévenir le retour de ces sinistres qui menacent d'anéantir une des plus précieuses sources de richesses de la colonie.

De crois devoir revenir aujourd'hui, avec de plus amples détails, sur cette question qui a été l'objet de la constante sollicitude de nos prédécesseurs, et sur laquelle je viens à mon tour appeler toute votre attention.

Les enquêtes qui vont être faites par les commissions dont j'ai prescrit l'institution nous amèneront, je n'en doute pas, à établir les causes auxquelles peuvent être attribués ces sinistres. Toutes les fois qu'il sera prouvé qu'ils ont été provoqués par la malveillance des indigènes, il y aura lieu de mettre en œuvre tous les moyens qui sont en notre pouvoir pour arriver à livrer à la justice compétente les vrais coupables. Si ces derniers échappent à nos recherches, vous n'hésitez pas à me proposer l'application du principe de la responsabilité collective aux tribus ou fractions de tribus chez lesquelles les incendies se seront déclarés, et cela sans distinction de territoire.

L'édiction du décret qui vient d'être pris à la date du 11 septembre courant qui supprime les entraves apportées à l'exercice de cette pénalité spéciale par l'acte législatif du 24 décembre 1870, nous permet d'attendre, en les replaçant sous le régime d'exception dont on les avait dépourvus, les populations qui auront refusé leur concours pour arrêter le progrès du feu ou qui ne l'auront prêté qu'avec mauvaise volonté et d'une manière insuffisante.

Comme mesures préventives, je ne crois pouvoir mieux faire que de vous rappeler les dispositions de la circulaire de M. le maréchal de Mac-Mahon en date du 8 août 1866, elle résume tous les réquisitions qui peuvent être prises utilement pour sauvegarder la situation.

Interdire, sous quelque prétexte que ce soit, de mettre le feu aux bois, broussailles, herbes sur pied, sans une autorisation spéciale délivrée par l'autorité supérieure.

D'interdire, à partir du premier juin jusqu'au 15 octobre, de porter ou d'allumer du feu dans l'intérieur et à distance de 200 mètres des forêts et broussailles, d'y fumer, d'y tirer des coups de fusil, etc., établissement des postes-vigies sur les points culminants et des patrouilles correspondantes entre elles et avec les gendarmes, rondes fréquentes par les chefs indigènes, les officiers des affaires arabes, les agents de l'administration et ceux des forêts; du 15 juillet au 15 septembre, envoi des troupes dans les bassins forestiers les plus importants; enfin, mise en demeure des concessionnaires forestiers ou de leurs fermiers, d'exécuter les conditions de leur cahier de charges en ce qui concerne les précautions contre l'incendie.

Il me paraît nécessaire de renouveler en *extenso* ces prescriptions à MM. les commandants supérieurs et administrateurs des circonscriptions cantonales, et vous voudrez bien leur adresser, en même temps qu'une copie de la présente circulaire, un double de celle de M. le maréchal de Mac-Mahon; ils devront parcourir tous les cantons forestiers de leur territoire, réunir dans chaque tribu les djennas, les cheikhs, les caïds, leur punir de la connaissance de la responsabilité qui pèse sur eux, du concours que le gouvernement attend de leur initiative, et de sa ferme résolution de traiter avec la dernière sévérité les populations qui persisteraient dans leurs errements de destruction, ainsi que les chefs indigènes dont l'activité et la surveillance feraient défaut. Ces dispositions seront prises chaque année, à partir du 1^{er} juin, et sans attendre de nouvelles instructions.

Veuillez m'accuser réception de cette communication, et me donner connaissance des mesures que vous aurez ordonnées pour assurer l'exécution. Recevez, etc.

Le gouverneur général civil, commandant en chef les forces de terre et de mer,

Général CHANZY.

ÉCHOS DE PARTOUT

Le prince de Serbie a déjeuné hier matin à l'hôtel de la présidence. Le prince a assisté à une grande revue passée par le maréchal de Mac-Mahon sur le plateau de Satory.

Cette revue, qui a été favorisée par un temps splendide, comprenait entre 15 et 20,000 hommes au moins; les 2^e, 5^e corps et la réserve de Versailles avaient été appelés à y concourir.

Un nombreux état-major entourait le prince et le maréchal. On dit que le duc d'Aumale y assistait.

On écrit de Trieste en date du 23 septembre:

Le *Cittadino* tient de bonne source que le gouvernement égyptien a saisi et ouvert différentes caisses d'objets de M. de Mac-Mahon envoyés en Abyssinie. L'agent politique de la France a protesté contre cet acte arbitraire.

Nous laissons au *Cittadino* la responsabilité de ses renseignements.

On continue de signaler le passage, sur nos frontières de l'Est, d'un grand nombre d'Allemands, que l'on dit être des officiers prussiens habillés en bourgeois, se rendant en Espagne.

Les départements de la Meurthe, des Vosges, de la Haute-Saône et du Doubs en ont vu passer un certain nombre, qu'on peut estimer à 12 ou 1,500 depuis les premiers jours de septembre.

La présence de ces Allemands est signalée également à Tarbes, où ils se disent Alsaciens-Lorrains.

M. Georges Guérault, directeur du journal *l'Opinion nationale*, était cité hier devant la 9^e chambre correctionnelle pour avoir, dans son numéro du 23 juillet de ce journal, publié l'adresse du conseil d'arrondissement de Brives-la-Gaillarde, infraction à la loi du 22 juin 1832.

Le moyen de défense présenté par M. Guérault était qu'il avait pris cette adresse dans un journal qu'il n'avait pas été poursuivi à raison de ce fait.

Le tribunal présidé par M. Hua, a condamné M. Guérault à 50 francs d'amende, et M. Dubuisson, imprimeur du journal, également à 50 fr. d'amende.

On sait que la distribution des récompenses aux artistes qui ont pris part à l'Exposition de peinture et sculpture de 1873 n'a pu encore avoir lieu, par suite de la nécessité dans laquelle le gouvernement s'est trouvé d'attendre le vote du projet de loi sur la Légion d'honneur avant d'abroger le décret du gouvernement de la Défense nationale. Après le vote de cette loi, les vacances commenceront et la plupart des artistes quitteront Paris.

Nous apprenons, dit le *Journal des Débats*, que M. le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts vient de décider que la distribution des récompenses aura lieu dans les premiers jours du mois de novembre de cette occasion, on nous signale une innovation des plus heureuses: après la distribution, il y aura dans les salons du ministère de l'instruction publique à Paris, une grande soirée musicale, à laquelle prendront part les artistes du Conservatoire, ceux de l'Opéra, de l'Opéra-Comique et des Italiens, afin de célébrer les succès de leurs confrères de la peinture et de la sculpture.

Ce sera, comme on le voit, une véritable fête des beaux-arts.

On a beaucoup parlé, il y a quelques temps,

d'une lettre de M. le maréchal de Mac-Mahon dans laquelle le maréchal remerciait le président de la société des otages du titre de *président honoraire* qui lui était conféré, en donnant les motifs de son refus.

La Société des otages, dont le but primitif était de rappeler un triste souvenir par des fondations de bienfaisance et de venir en aide aux otages blessés, s'est, paraît-il, tellement éloignée de l'esprit des statuts, que la plupart de ses membres viennent d'adresser à M. Crépion, le fondateur de la société, une lettre dans laquelle ils déclarent donner leur démission pour les motifs ci-après:

« Les sous-signés, ayant fait partie de la Société des otages survivants à des titres différents, les uns comme membres du bureau et les autres comme secrétaires, ayant trouvé que leur président, M. Crépion, s'éloignait de plus en plus de l'esprit des statuts, qui ne comportaient qu'une société de secours mutuels, et qu'il avait transformée en société d'exploitation, recevant des souscriptions dont il ne rendait pas compte, même aux membres du bureau.

« Par ces causes, nous avons dû, dans l'intérêt de notre honneur, décliner toute solidarité avec lui; c'est pourquoi, le 3 août dernier, nous avons donné notre démission. »

Ont signé:

Géraux, ex-secrétaire, rue Mayet, 5;
Vincelot, ex-trésorier;
L'abbé Guillon, prêtre;
Dragon, garde républicain.
Durant,
Javelot,
Marcotti,
Forestier,

Le gouvernement allemand fait construire en ce moment à Plymouth une grande frégate blindée, qui sera le cinquième grand vaisseau de ce genre de la marine allemande.

Ce navire sera muni de deux tourelles armées chacune de deux pièces de 26 centimètres.

Il s'appellera l'*Allemagne*.

MORT DE M. S. DE OLOZAGA.

M. Salustiano de Olozaga, dont nous avons annoncé la mort subite, était né en 1803 à Logrono, où il fit ses premières études et, plus tard, il débuta dans la carrière du barreau.

Lors de la guerre de 1823, il combattit dans les rangs de l'armée de l'indépendance et, quelques années après, on le retrouve compromis dans une conspiration contre Ferdinand VII; il réussit à se réfugier en France où il resta jusqu'à la mort du roi.

Vers 1834, au commencement de la régence de la reine Marie-Christine, M. Olozaga fut élu député aux Cortès, et tout d'abord il se fit remarquer par un esprit brillant, plein d'ardeur; par une éloquence vive, pénétrante, dont l'éclat lui valut, plus peut-être que ses qualités d'homme d'Etat, l'influence politique qu'il a dès lors exercée dans son pays.

Il prit place dans les rangs de l'opposition et fut l'un des chefs reconnus du parti progressiste, de 1835 à 1840, l'époque la plus remarquable de sa vie parlementaire. Il contribua puissamment, par sa parole, à la chute de la régence de Marie-Christine.

Lorsque Espartero remplaça la reine-mère dans ses hautes fonctions, M. Olozaga fut nommé ambassadeur à Paris, poste qu'il a depuis occupé à plusieurs reprises.

En 1837, il avait été nommé rapporteur de la commission de la Constitution, et, tout en proposant d'apporter des limites à l'autorité royale, il se prononça fortement pour le maintien du Sénat.

Dans cette même période, les Cortès, sur son initiative, déclarèrent la suppression des établissements monastiques, l'abolition de la dime ecclésiastique, et votèrent la loi électorale et l'amnistie.

Après la chute d'Espartero et après la déclaration de la majorité de la reine Isabelle, en 1843, M. Olozaga fut appelé pour constituer un ministère dont il devint le chef comme président du conseil; mais il ne tarda pas à succomber devant l'opposition déclarée du parti conservateur, dirigé par Narvaez. M. Olozaga essaya de l'emporter en obtenant de la reine, par une pression violente, — ce qu'on prétendait ses adversaires, un décret de dissolution des Cortès.

Cette tentative ne le sauva pas; les conservateurs triomphèrent, malgré toute l'éloquence qu'il mit à se défendre.

M. Olozaga, qu'on accusait ouvertement de haute trahison, fut une seconde fois obligé de s'enfuir de son pays; il se retira en Angleterre et y séjourna quatre ans.

Nous ne suivons pas M. de Olozaga dans les fortunes diverses qu'il éprouva de 1844 à 1854; tout à tour rappelé en Espagne, élu député, puis emprisonné et de nouveau exilé, il se tint pendant quelque temps dans une sorte de réserve, à la suite des troubles de mars 1848.

Il entra dans la politique active en 1854, au moment où Espartero fut ramené par les événements à la tête des affaires. M. de Olozaga reprit alors l'ambassade de France et fut nommé député aux Cortès, où il n'avait pu rentrer aux dernières élections.

M. de Olozaga s'agitait parmi les progressistes purs, vota toutes les lois libérales, se réunissait même à l'extrême gauche dans la discussion relative aux titres de noblesse; il se déclara néanmoins pour le maintien de la monarchie. Lorsque le gouvernement d'Espartero fut renversé en 1856 par O'Donnell, M. Olozaga se trouva de nouveau dans une sorte d'exil, mais il reprit une situation prépondérante quand, en 1868, la révolution de septembre emporta le trône d'Isabelle; il envoya de France une adhésion chaleureuse au gouvernement provisoire, sans vouloir cependant participer activement à son action.

Il revint cependant à Madrid, où il fut reçu avec une vive sympathie, et consentit à prendre part aux délibérations du conseil des ministres; et quand la forme du gouvernement fut débattue, tout en manifestant ses préférences pour la république, il admit la monarchie, en réservant toutefois la décision des Cortès.

Rendu, encore une fois, aux fonctions d'ambassadeur en France, il ne cessa pas de s'occuper pendant le court règne du roi Amédée et dans les premiers temps de l'établissement de la république. Q. and il vit l'anarchie compromettre décidément, sous le nom de mouvement fédéraliste, tout à la fois, l'ordre et la liberté en Espagne, M. de Olozaga renonça à son poste diplomatique.

Sa santé d'ailleurs, autant que les circonstances, lui conseillaient la retraite. Il s'était, comme nous l'avons dit, rendu à Enghien pour y suivre un traitement et on constatait une amélioration dans son état, quand il vint d'être si brusquement frappé.

L'Espagne perdit certainement M. de Olozaga une de ses personnalités les plus remarquables et une des renommées de son régime parlementaire. Du reste, dans les circonstances où se trouvait la Péninsule, on peut ajouter que les temps étaient passés pour M. Olozaga, et sans même tenir compte de son âge, qu'il n'était plus l'homme de la situation, quel qu'en puisse être le dénoûment.

Fausse Obligations américaines

On a découvert à New-York l'existence de fausses obligations du New-York Central rail road, parfaitement imitées. Plus de 800 dollars de valeurs de fantaisie sont en circulation. De plus, on a constaté l'existence et la mise en circulation de billets du gouvernement, de 500 dollars.

La police déclare qu'il existe sur le marché d'autres valeurs fausses, pour une somme de 800,000 dollars et se répartissant comme il suit: New-York Central, 250,000 dollars; chemin de fer de Buffalo, New-York et de l'Erie, 200,000 dollars; Compagnie du Western Union Telegraph, 200,000 dollars; Central New-Jersey, 150,000 dollars.

On a arrêté un courtier, nommé Brown, qui servait d'intermédiaire.

Deux personnes, qui paraissent avoir joué un rôle plus important, le colonel Potter et un nommé Williamson, sont recherchés activement.

De plus, on croit que les faussaires de la banque d'Angleterre, qui ont récemment passé en jugement à Londres, ne seraient pas étrangers à l'entreprise.

On a appris le départ pour l'Europe d'une certaine mistress Martha Hargreaves qui, à New-York, visitait fréquemment, lorsqu'il y était détenu, Marc Dorwell, récemment condamné à la détention perpétuelle par les tribunaux anglais pour l'affaire de la Banque. Elle serait accompagnée d'un certain Sheridan.

Voici, d'après la *Gazette des Tribunaux*, quels sont les signes auxquels on reconnaît les faux titres et les faux billets: les fausses obligations du New-York Central portent les signatures contrefaites de M. Erastus Corning, président (cette signature beaucoup plus large que la véritable), Gilbert L. Wilson, trésorier, et Jacob Steinberg, directeur du bureau des coupons.

Les faux billets se distinguent des vrais de la façon suivante: les contrefaçons ont été froissées, tandis que les titres authentiques ne le sont pas, n'ayant pas encore été mis en circulation. La couleur de l'encre est la même, mais le papier est d'une qualité inférieure. La vignette représentant John Quincy Adams, à droite du billet, et celle représentant la Justice, à gauche, sont irréprochables à première vue, mais, à l'aide d'une forte loupe, on distingue les dissemblances.

Dans la figure de la Justice, la main qui tient la balance a dans la paume une ligne blanche qui est noire sur les vignettes semblables des vrais billets; il faut noter encore ceci: dans les billets authentiques, la Justice, chose bizarre, a six doigts à chaque pied, tandis que les faussaires, respectant davantage l'anatomie, ne lui en ont donné que cinq.

J. Quincy Adams est plus imparfait sur les faux billets: le pan gauche de sa redingote forme dans le bas comme un angle; sur les bons, ce bas du pan est arrondi; dans les faux, la redingote est de couleur claire, de couleur foucée dans les vrais; dans les faux, les boutons de cette redingote, au lieu d'être ronds, sont presque angulaires. La Justice porte un collier fermé par une étoile; sur les faux billets, cette étoile apparaît à peine au-dessus des lettres A S du mot Washington.

On voit, dans les vrais billets, trois lignes, quatre dans les faux; sous les faux, quatre; dans les vrais, sous la lettre W, quatre lignes dans les premières, trois dans les secondes; au-dessus de la lettre F, de Five Hundred (cinq cents), cinq lignes en spirale dans les premières, six dans les secondes.

Au départ du courrier, samedi 6 septembre, on n'avait aucune nouvelle de Williamson et du colonel Potter. Cependant, tous les matins, la police dit être sur leurs traces.

MARIE TUDOR

C'est hier soir qu'a eu lieu la première représentation, à la Porte-Saint-Martin, du drame de Victor Hugo, *Marie Tudor*.

Cette reprise rappelle au chroniqueur du *Gaulois* les incidents qui précédèrent la représentation de cette pièce en 1833:

Les circonstances dans lesquelles *Marie Tudor* fut commandée, composée, reçue et jouée sont assez originales pour mériter d'être racontées.

Lucrèce Borgia venait d'être jouée au théâtre de la Porte-Saint-Martin, alors dirigé par Harel, un succès qu'il bien que contesté et accompagné des orages familiers aux drames de Victor Hugo, n'en avait pas moins mis le directeur en goût de renouveler la tentative.

En conséquence, Harel, en recevant *Lucrèce Borgia*, avait insisté auprès du poète pour que la première de son prochain drame fût également réservée à la Porte-Saint-Martin.

Victor Hugo, qui tenait Harel pour un homme d'intelligence d'esprit, mais en même temps d'un caractère difficile et capricieux, ne fit qu'une promesse très-vague et refusa à tout prix de s'engager par le moindre papier.

Or, ce que le poète avait prévu arriva. Sur les causes de la brouille qui, en plénies représentations de *Lucrèce Borgia*, s'éleva entre Harel et Victor Hugo, nous n'avons pour nous renseigner que l'ouvrage intitulé: *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie*, et cet ouvrage est à cet égard absolument muet. Le passage suivant montrera du moins combien tendues étaient devenues tout à coup les relations naguère si amicales de l'auteur et du directeur.

« Des raisons de diverse nature brouillèrent l'auteur avec le directeur. Un soir en allant au théâtre, M. Victor Hugo vit que l'affiche annonçait une reprise pour le lendemain. *Lucrèce Borgia* faisait toujours de l'argent... Il demanda ce que cela signifiait. M. Harel répondit que cela signifiait qu'il était le directeur et qu'il jouait les pièces qu'il voulait.

L'auteur demanda quelle était la recette du jour.

— Deux mille cinq cents francs.

— Et combien espérez-vous faire demain avec la reprise?

— Cinq cents francs.

— Alors, pourquoi m'interrompez-vous? Parce que je le veux.

— Soit, dit l'auteur. Mais dites-vous que vous avez joué la dernière pièce que vous aurez de moi.

Sur ce mot, Harel soutint que le poète s'était engagé à lui livrer son prochain drame. Victor Hugo nia avoir rien promis, et de fait on convint qu'il se procéda du directeur était quelque peu cavalier.

La discussion s'envenima, et le lendemain matin Harel, se prétendant insulté par un démenti, adressa à Victor Hugo une demande de réparation par les armes.

Le poète était en train de chercher deux témoins, quand au coin d'une rue se trouva nez à nez avec Harel, qui, ayant réfléchi, était sorti pour lui faire des excuses.

— Voulez-vous me pardonner? dit ce bizarre directeur, et me donner votre pièce? Je vais dire qu'on joue *Lucrèce* ce soir.

L'auteur ne put résister à cette fois, et promit la pièce.

— Ma foi, lui dit Harel, vous êtes probablement le premier à qui un directeur ait dit: la pièce ou la vie.

NOUVELLES A LA MAIN

Le *Domino* rappelle un souvenir de 1830 qui ne peut manquer de réjouir les partisans de la fusion.

Aussitôt après les trois glorieuses paraissait sur les murs de Paris le placard suivant:

« Citoyens!

« Louis-Philippe d'Orléans, proclamé par la nation lieutenant-général du royaume, n'appartient plus, comme le roi parjure, à la famille des Capets, mais bien à celle des Valois, qui a régné longtemps sur la France; il est Valois.

« Plus de Capets, vive Louis-Philippe d'Orléans!

« Peu d'heures après, ce placard était accompagné de l'affiche que nous reproduisons, imprimée par les soins d'un autre parti, évidemment:

« AU PEUPLE.

« Louis-Philippe d'Orléans, nommé lieutenant-général, est un Bourbon!

« Il est de la branche cadette;

« Il est fils de Louis-Philippe-Joseph (dit Egalité), mort en 1793;

« Lequel était fils de Louis-Philippe, mort en 1785;

« Lequel était fils de Louis, mort en 1752;

« Lequel était fils de Philippe II (régent), mort en 1735;

« Lequel était fils de Philippe I^{er}, mort en 1701;

« Lequel était frère cadet de Louis XIV.

« Et l'on ose dire qu'il est un Valois!

« Il est Capet et Bourbon!

« Les amis de Louis-Philippe fient vivement arracher des murs cette pièce compromettante.

Le *Spheer* énumère ainsi les petits moyens à l'usage de la presse réactionnaire.

Pour la politique:

Messieurs les députés de la droite se démentent en tous sens pour arriver à une solution monarchique. Inutile d'ajouter que la gauche s'émoussine. Elle ne peut rester huit jours tranquille!

Pour les baisses en Bourse:

La Bourse vient de baisser de trente centimes. Messieurs les députés de la gauche se sont contents.

Pour les anniversaires:

C'était hier le... grâce aux précautions prises par la préfecture, les faubourgs ont été calmes.

Pour les rassemblements:

Un cocher vient d'écraser un chien; les gardiens de la paix sont parvenus à dissiper les groupes qui rappelaient les émeutes de 1869.

Pour les morts:

M. le comte de P... vient de mourir. C'est une perte immense. M. le comte de P... avait contracté une maladie de cœur à la suite des émotions de l'insurrection du 18 mars.

Pour les incendies:

Hier un incendie considérable éclatait 262, avenue des Champs-Élysées. On n'a pas encore pu trouver les traces du coupable, mais tout donne lieu de croire que c'était un ancien garde national.

Pour les ivrognes:

Hier, un homme battait les murs du faubourg Saint-Martin. Il était dans un état complet d'ivresse. Les gardiens de la paix se sont vus assurés de ce commandant, au moment où il se disposait à crier: « Vive la République! »

J'en passe et des meilleurs.

Hier M. Prudhomme passe devant un aveugle et croit lui jeter un sou dans son chapeau.

L'aveugle aussitôt l'appelle.

— Pardon, monsieur, c'est par erreur sans doute que vous venez de me donner un franc?

— Mais oui.

— D'ailleurs la pièce est fautive.

— Eh bien, moi ami, répondit-il, gardez-la pour votre honnêteté.

Un mot d'ivrogne fort original recueilli par Gygès:

« C'est sur le boulevard Beaumarchais:

Il est une heure du matin.

Une forme humaine tient étroitement embrassé un des petits arbres qui bordent les boulevards.

Le petit arbre tient bon; mais sous la pression de l'ivrogne, il ploie tantôt à gauche, tantôt à droite.

Je l'en prie, dit l'homme en s'adressant à l'arbre qu'il serre toujours, je t'en prie, laisse-moi m'en aller.

Le plus souvent les mots d'enfants sont inventés par les parents. Mais en voici un que nous garantissons authentique.

M^{lle} Jeanne n'a pas été sage. Pour la punir, sa maman lui dit qu'elle ne l'embrassera pas pendant toute une semaine.

La petite supporte au commencement cette pénitence avec assez de patience. Mais bientôt le temps lui paraît long et elle supplie sa mère de lui faire la remise du reste de la peine.

La maman est inflexible.

Alors, M^{lle} Jeanne entrant dans la voie des compromis:

— Eh bien! dit-elle, tu m'embrasseras pendant que je dormirai.

Un mot typique de joueur.

Deux habitués du cercle causent entre eux:

— Voulez-vous que je vous dise pourquoi l'on gagne si rarement au jeu? C'est que l'on est généralement par trop ambitieux! On veut emporter la table et les rateaux... Savoir se contenter d'un petit bénéfice, fréquemment répété, tout est là... Aussi, tenez, moi qui vous parle, je me m'enflamme pas! Si tôt que j'ai gagné cinq louis... je m'enfonce!

— Et les gagnés vous souvenez?

— Jamais!

Deux dames vivaient en paix. Quand je dis dames, c'étaient plutôt deux demoiselles, car, quoique pratiquant depuis longtemps l'essai loyal du mariage, ni l'une ni l'autre n'avaient songé à passer à la mairie.

Il y a quelque temps, l'une des deux fut appelée à remplir cette formalité, et à légaliser une union de vieille date.

Or, il arriva qu'une fois qu'elle fut unie, elle battit du pied à son amie, et chercha à lui faire comprendre qu'il lui devenait désormais difficile de fréquenter une personne dont la position n'était pas régulière.

L'irréglie lui répondit avec amertume:

— Vous auriez beau faire, ma chère, vous ne seriez jamais une femme mariée... vous n'êtes qu'une femme épousée!

CHRONIQUE

Le préfet du Rhône donne avis aux jeunes gens admis aux examens du volontariat d'un an, qui ont eu le 11 septembre et jours suivants, qu'ils peuvent se présenter, dès à présent, à la préfecture (1^{re} division, bureau militaire), munis de l'accusé de réception qui leur a été délivré lors de la remise de leur demande, pour retirer un certificat d'admission et un bulletin de versement.

Les jeunes gens qui résident hors de Lyon pourront, afin d'éviter un nouveau déplacement, faire coïncider le retrait de leurs pièces avec le versement à opérer, du 26 septembre au 18 octobre, à la trésorerie générale, à Lyon, ou à la recette particulière de Villefranche.

Quant aux candidats dans les conditions de l'article 53 de la loi (bachetiers, etc

d'or. Paris où les grands vices prospèrent et où les hautes vertus grandissent. Paris et l'Asie, Paris-Asie, le Paradis des hommes.

Ce roman complet en deux volumes sera certainement un des grands succès de la saison.

LIBRAIRIE MACHETTE ET C^e

boulevard St-Germain, 79, Paris

Le Dictionnaire de la langue française, par E. Littré, de l'Académie française, ouvrage entièrement terminé, est publié en livraisons à 1 franc.

L'ouvrage complet formera 110 livraisons. Il paraît un fascicule le samedi de chaque semaine, depuis le 15 février 1873.

Le 33^e fascicule, ECR à EMB, est en vente.

En vente partout la **portée déjà publiée de l'Histoire de la Révolution de 1870-71**, formant 100 livraisons à 10 c., 20 séries à 50 c., ou un très beau et très fort volume du prix de 10 francs.

Le n° 16 de l'**Education populaire**, à 5 cent., vient de paraître chez tous les libraires. — Titre : *Choix de bons auteurs*. — En adressant 25 cent. à l'éditeur Delagrave, 58, rue des Ecoles, on reçoit l'ancien Catalogue et les volumes de cette publication.

Institution CUSSET père et fils
à Lachassagne-sur-Anse (Rhône)

La rentrée des élèves de cet établissement libre d'enseignement secondaire aura lieu le lundi 13 octobre.

Cours spécial pour le commerce, étude de l'anglais et de l'allemand.

AVIS

Mercredi prochain

JOURNAL DE LYON

Commencera la publication d'un très-intéressant feuilleton :

ROMAN D'UN PÈRE

par M. LÉOPOLD STAPLEAUX

Nouvelles du Main

PARIS

(Correspondance particulière du Journal de Lyon.)

28 septembre.

Les environs de la porte Saint-Martin étaient éclairés hier soir à giorno, et le théâtre du même nom, étincelant de gaz, illuminait le boulevard rempli d'une foule compacte.

L'intérieur de la salle n'est pas cependant tout à fait en harmonie avec ces engagemens dehors. Le vestibule est médiocre, les dégagements insuffisants, la décoration criarde, et la salle trop petite. Quelle différence avec l'ancienne salle si spacieuse et si bien appropriée au public avidé d'émotions pour qui elle était construite !

Je ne sais à quoi pensent nos architectes, de bâtir dans des quartiers populeux des théâtres que l'exiguïté des proportions et la cherté des places destinent à une autre clientèle.

Il est vrai que la scène nouvelle gagne en ampleur ce que l'espace réservé au public a perdu. Elle est si grande et si singulièrement disposée que la voix des acteurs s'y répète en échos comme dans une église. Espérons que cette résonnance disparaîtra avec le temps, de même que l'odeur de peinture qui hier prenait tout le monde au nez et à la gorge.

A propos de la *Vie parisienne*, je vous parlais l'autre jour de pièces vieillies. Que vous dirai-je de *Marie Tudor* ? On n'a pas fait de tapage comme on le faisait d'aujourd'hui ne se passionne plus comme alors ; mais on a ri plus d'une fois aux tirades patriotiques de Victor Hugo, et le maître eût probablement préféré quelques banquettes cassées.

Ces tirades sont le plus souvent pénétrés et les situations fausses. Seul, le 4^e acte détache un vigneron sur l'ensemble et rappelle réellement la main du poète. Je ne mentionne que pour mémoire quelques phrases à « effet » sur le « peuple », qui ont été soulignées de quelques bravos.

L'interprétation a été généralement bonne. M^{lle} Marie Laurent, qui jouait la reine, était là dans son élément. On voyait quelle n'eût pas cédé son rôle vibrant et passionné pour un empire. M^{lle} Dica Pétit, assez médiocre d'ordinaire, s'est fait applaudir dans la scène de désespoir du dernier acte. Du Maine et Taillad ont déployés les qualités qui leur ont conquis depuis longtemps le public des théâtres de drame. Le rôle du juif qui paraît dans l'exposition du sujet avait été donné à Frédéric Lemaître, ou plutôt à son ombre. Le pauvre grand acteur, sans mériter et presque sans voix, gagne péniblement le pain de ses derniers jours. Il a encore quelques gestes, mais c'est tout.

Nous les comparions à son camarade Thiers, assis à l'orchestre, et qui, plus vieux que lui, plus vieux que M. Thiers, n'a pas l'air d'avoir plus de cinquante ans.

Il y a longtemps que je n'avais pas vu pareille salle. On s'était quasi battu pour avoir des places. Tout ce qui a la moindre notoriété dans les divers mondes parisiens y était.

La tribu des boulangères au grand complet, bien entendu. M^{lle} Cécile Menier, la propre fille de Théophile Gautier, se faisait remarquer, avec son mari, par la chaleur de ses applaudis-

sements.

Je ne veux pas recommencer à cette occasion un dénombrement de dieux, de demi-dieux et de demi-déeses qu'on peut éclipser une fois pour toutes à propos de toutes les solennités de ce genre. Je me borne à vous signaler la présence très-remarquable de M. Grévy, à quelque distance duquel on voyait aussi M. Jules Simon.

M. Hector Pessard jouissait de son reste dans l'un des fauteuils donnés au journal le *Soir* dont vous savez qu'il quitte la direction le 1^{er} octobre.

Je l'avais rencontré à la porte, et j'avais appris de lui-même l'échec de sa demande en autorisation pour la création d'une nouvelle feuille. MM. de Broglie et Beulé, qu'il avait vus le matin, lui avaient répondu qu'ils ne donneraient aucune autorisation tant que la question gouvernementale ne serait pas résolue.

Mais il est possible qu'il ne se tienne pas pour battu et qu'il fasse jouer la protection du duc d'Aumale. En effet, ce prince a jadis écrit sous l'empire quelques articles pour le *Courrier du Dimanche*, et, comme l'apparition de sa signature eût fait instantanément supprimer cette feuille, M. Hector Pessard consentit à les endosser sous la sienne. Un service en vaut un autre.

La politique, vous le voyez, monsieur, est présentement de toutes les fêtes. MM. Grévy et Jules Simon étaient peut-être hier ceux qui s'en occupaient le moins, probablement parce qu'ils avaient dit ce qu'ils avaient à dire dans la réunion de la gauche qui vient d'avoir lieu rue de la Soudrière. Vous remarquerez que la séance a été assez longue, tandis que le procès-verbal est très-court. Prudence et mystère !

L'entretien a dû rouler sur l'intrigue entamée par le prince Napoléon, qui fait depuis vingt-quatre heures le sujet de toutes les conversations.

Vous êtes déjà au courant, et vous pouvez reconnaître que je ne vous trompais pas quand je vous insinuais jadis, avec les réserves obligatoires en pareil cas, que l'*Avenir national* et le *Corsaire*, dirigés par M. Portalis, n'étaient au fond que des bonapartistes déguisés en radicaux.

L'affaire éclate aujourd'hui, et l'on dit que le prince Napoléon est arrivé avec pas mal d'argent pour la faire réussir, quoi qu'il soit difficile de deviner d'où cet argent lui viendrait. Victor-Emmanuel, son beau-père, n'en a pas de reste, et je ne suis pas de ceux qui, toutes les fois qu'ils ignorent les raisons d'une chose, y veulent voir la main de Bismarck.

Des alarmistes sèment le bruit que le héros de l'Alma aurait des intrigues dans l'armée. Vous connaissez mon incrédulité à l'endroit de tout ce qui ressemble à une intrigue militaire. Il y a, il est vrai, je le sais, quelques partisans du bonapartisme dans l'armée. Mais ils sont tenus en échec par les opinions contraires, et le respect de la loi, l'esprit du devoir domine tout cela, heureusement.

Les militaires, je vous l'ai dit souvent, n'ont pas les passions des partis, et n'ont plus de bon sens. Ils avaient des sympathies pour la république modérée, et pourrnt s'incliner devant une monarchie qui ne s'en éloignerait pas trop. Mais, comme le don des qualités politiques ne soit pas généralement un apanage de l'uniforme, je doute qu'ils se rallient aux outranciers du trône et de l'autel.

Pour le moment, le prince Napoléon, puisqu'il s'agit de lui, est absolument impuissant. Jugé par les militaires, suspect aux impérialistes qui le relient par l'organe du *Pays*, il reçoit un accueil aussi décourageant de la part des républicains dignes de ce nom. La *Republique française* publie ce matin son compte un article très net et très honnête, et une partie des rédacteurs de l'*Avenir national* ont signifié leur démission à M. Portalis.

Le résultat le plus clair de cette épopée sera peut-être d'accélérer les événements dans l'attente desquels nous vivons, et la convocation prématurée de l'Assemblée, que beaucoup de gens mettaient en doute, pourrait en sortir.

On a beaucoup remarqué la note de l'*Univers* qui s'inscrit en faux contre toute lettre envoyée par le comte de Chambord à l'archevêque de Paris à l'occasion de son départ. Une dépêche du *Times* d'hier la confirme.

Cela seul suffit, pour qui sait lire, à montrer le chemin accompli dans ces derniers jours par le travail des royalistes. Certes, le comte de Chambord, qui a écrit à M. de Cazenove de Fréadines une lettre dont il pouvait parfaitement se dispenser, devait écrire à bien plus forte raison à l'archevêque de Paris sur un sujet si cher à son cœur.

Mais autre chose est d'être un particulier discourant à Frohsdorf sur tout ce qui lui passe par la tête, autre chose d'être un prince à la veille de devenir chef d'une nation. Ceux qui doutent que le prétendant soit capable de faire les concessions nécessaires, n'ont qu'à se demander franchement si le silence gardé vis-à-vis de l'archevêque de Paris n'indique pas déjà une nouvelle attitude.

M. Weiss, le conseiller d'Etat et l'ancien rédacteur de *Paris-Journal*, a commencé ce matin dans cette feuille, sous les initiales X. Z., la série d'articles annoncés.

Que veut-il ? C'est ce qui reste à savoir. On disait que le *Paris-Journal* désertait la cause fusionniste et allait demander la prorogation des pouvoirs, ce qui est une manière de faire du bonapartisme.

Mais M. Weiss prouve que la république nous mène à toutes les catastrophes, ... à l'Assemblée, à la rentrée, n'a pas un roi et une constitution libérale à offrir à la France. Il me semble que c'est là à encourager les gens, et non les abandonner. Mais attendons la suite.

M. Thiers, toujours à Lausanne, va dit-on, arriver à Paris. Il a écrit hier à

quelqu'un une lettre d'après laquelle il y a lieu de croire que le prince Napoléon a été jusqu'à lui faire des ouvertures.

Il s'adressait bien ! Quand l'ex-président traquait l'*Avenir* et le *Corsaire*, il savait bien ce qu'étaient ces deux journaux, et il faut ne plus savoir à quel saint se vouer pour lui proposer une alliance bonapartiste.

Je termine par une anecdote sur le jeune homme de Chislehurst, que le *Tintamarre* appelle Vélocipède IV.

Vous vous rappelez ce bruit dernièrement répandu d'un accident, d'un assassinat, dont il aurait été victime à l'Institut de Woolwich.

Il n'y a pas de fumée sans feu, mais la chose se réduit à des proportions plus simples. Il n'y a eu qu'une maîtresse roulée administrée par un de ses camarades d'étude à l'héritier de l'empire.

Le camarade, un Belge, terminait une épreuve quand ledit héritier s'avisait de passer dessus un pinceau chargé d'encre de Chine. Le châtiment ne se fit pas attendre. Le sang des Césars s'échappa par le nez de Vélocipède IV. Le masque impérial fut poché et passé au bien. Mais, pour sauver la majesté déconfite, on parla d'un accident au gymnase, et le parti des petits-fils de Catilina s'en emmit jusque sur les degrés de la Bourse de Paris.

N.

L'opinion de la *Republique française* sur l'alliance des républicains et des bonapartistes préconisée par l'*Avenir national* est absolument défavorable.

On lit, à ce sujet, dans la *Republique française* :

Un journal qui, jusqu'ici, a prétendu servir les intérêts de la cause républicaine, publie une correspondance échangée entre l'un de ses rédacteurs et M. le prince Jérôme-Napoléon Bonaparte. Il est question, dans cette correspondance, d'un pacte d'alliance proposé par le journaliste et accepté par le prince, qui offre à la démocratie le secours de son épée. Un certain nombre de lecteurs de l'*Avenir national* nous prient de dire ce que nous pensons de cette manœuvre.

Sur une pareille question le parti républicain ne saurait avoir une opinion douteuse. La révolution est avant tout la liberté, que les Bonaparte ont détruite deux fois. Nous n'avons pas besoin de conclure aucun pacte avec aucun prince. Après Sedan et après Metz, la recommandation des Bonaparte ne peut nous servir ni auprès du suffrage universel, ni auprès de l'armée.

Les libéraux de la Restauration qui firent cause commune avec les admirateurs du vaincu de Waterloo, avaient une excuse que les républicains de 1873 n'auraient pas. La démocratie rurale dont on nous parle a compris son erreur de 1848 et de 1851. Elle sait que les despotes font payer cher leur honteuse protection. Le suffrage universel a profité de la leçon des événements. Il sait que les Bonaparte le menacent, mais il sait aussi que les Bonaparte l'exploiteraient et le déshonoreraient.

Ni Bourbons, ni Bonaparte !

C'est hier qu'a eu lieu, à Périgueux, l'inauguration de la statue du général Daumesnil.

La veuve du général, âgée de 82 ans, a dû se rendre à Périgueux avec son fils.

Nous trouvons, dans la *Republique de la Dordogne*, les renseignements suivants :

M. le préfet de la Dordogne a écrit à M. le maire qu'il l'assisterait au banquet où la cérémonie seules pour ses fonctions l'a fait inviter.

Le préfet informe le maire qu'il ne se joindra point au cortège, qu'il se rendra directement sur l'estrade avec son secrétaire général et les membres du conseil de préfecture.

M. le préfet, au lieu de demander les textes mêmes des discours, comme il en avait eu d'abord la prétention, se contente d'une analyse des divers sujets qui seront traités, en faisant la réserve qu'aucun changement ne sera introduit au moment où les orateurs prendront la parole.

On mande de Madrid, 27 septembre, 11 heures du soir :

Une lettre d'Alicante, en date d'hier, rend compte de l'arrivée du général Ochoa et du ministre de l'Intérieur ; ils ont été reçus avec enthousiasme.

La lettre rappelle les démarches faites par le corps consulaire pour obtenir un délai plus long ou empêcher le bombardement ; ces démarches ont échoué malgré les bons offices du commandant prussien et du consul des Pays-Bas, qui ont visité le commodore anglais, sans pouvoir obtenir de lui qu'il outrepassât ses instructions, qui lui recommandent une neutralité absolue.

Les navires marchands ont évacué le port en allant s'ancre hors de la portée des projectiles.

L'escadre anglaise était ancrée à droite du port ; l'escadre française à gauche ; onze navires appartenant à d'autres nations, au centre. Devant la ville étaient postés la *Numancia* et le *Mendez-Nunez*, présentant leurs batteries de tir.

Un télégramme d'hier, à 10 heures du soir, annonçant que le chef d'escadre allemand voulait empêcher le bombardement, le commandant français restait neutre et le commodore anglais opinait pour la non-intervention.

Un télégramme arrive pendant la nuit à annoncer que l'amiral français restait neutre, l'amiral anglais opinant toujours pour la non-intervention.

Un télégramme subséquent a annoncé enfin que l'amiral français s'était rangé à l'opinion de l'amiral anglais, et il fut décidé par conséquent que les escadres étrangères ne feraient rien pour empêcher le bombardement.

Les insurgés ont annoncé alors qu'ils ouvriront le feu à 5 heures du matin.

Le ministre de l'Intérieur a envoyé cette après-midi au gouvernement et dans les provinces un télégramme disant : le bombardement a commencé à six heures du matin. Les insurgés ont envoyé plus de 500 projectiles, y compris des bombes à pétrole. La ville a beaucoup souffert, plusieurs édifices sont en ruines ; la défense a été héroïque pendant les sept heures qu'a duré le bombardement.

Les troupes de toutes armes, accompagnées des premiers moments aux postes les plus périlleux, ont rivalisé de discipline, d'élan et d'héroïsme.

L'artillerie, dirigée par d'anciens officiers,

s'est montrée à la hauteur de sa réputation.

A onze heures trente, les œuvres mortes du *Mendez-Nunez* étaient complètement détruites, le pont de la *Numancia* était couvert de projectiles ; ils se sont retirés, la *Numancia* ayant éprouvé quelques avaries, le *Mendez-Nunez* ayant plus souffert encore.

Le conseil des ministres a félicité télégraphiquement le général en chef, le ministre de l'Intérieur, l'artillerie, l'armée, les volontaires et la population d'Alicante. Il constate que « ce nouveau crime des séparatistes contre une ville aussi républicaine qu'Alicante, sera réprimé de toute l'Espagne et de tous les peuples civilisés. La victoire de l'armée et du peuple d'Alicante prouve la confiance universelle qu'inspire la république et son gouvernement ».

La criminelle rébellion des séparatistes périra bientôt dans son dernier refuge. Le sentiment public pressentira dès aujourd'hui de meilleurs jours pour la liberté et la république.

Les frégates récemment remises par l'Angleterre, la *Vitoria* et l'*Almansa*, se rendront sans perte de temps devant Carthagène, commandées par des chefs intelligents, montées par des marins disciplinés. On croit que la *Vitoria* et l'*Almansa* pourront prendre la mer après-demain.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

MATIN. — 7 HEURES.

Paris 29 septembre, 4 h. 10, mat.

Le *Rappel* proteste également contre le projet d'alliance : républicains-bonapartistes.

Une lettre de M. Pessard annonce que les ministres des affaires étrangères et de l'Intérieur lui ont refusé l'autorisation de faire paraître un nouveau journal.

REVUE FINANCIÈRE

La crise américaine qui a éclaté sur la fin de la semaine dernière a plongé la Bourse dans le plus grand désarroi, et cause encore de vives craintes qu'il serait prématuré de dire non fondées.

A la suite des suspensions déjà signalées, la crise a fait le tour des diverses places du continent américain, entraînant la cessation des transactions sur cotons et sur récoltes. Les entreprises de chemins de fer qui sont, avec les spéculations de la clique sur l'or, l'origine de la crise, ont particulièrement souffert. On ne peut encore prévoir dans quelle mesure les transactions commerciales ont été atteintes.

Des qu'il a eu connaissance du désastre, le gouvernement américain a pris des mesures énergiques pour en atténuer les effets. Il a commencé par ordonner la fermeture du Stock-Exchange et de la Bourse de New-York, fixant un taux de compensation auquel toutes les transactions ont dû être réglées.

Des banques ont été invitées à arrêter leurs comptes mutuels et autorisées à exiger un délai de trente jours d'avis par les dépositaires qui veulent retirer leurs fonds en dépôt.

Enfin le Trésor a utilisé sa réserve de greenbacks pour racheter jusqu'à 12 millions de bonds au pair contre or.

Après un peu de calme, l'agitation a recommencé. La Bourse qui avait été ouverte lundi a dû être de nouveau fermée ; le change sur Londres est tombé en un seul jour de 107 1/2 à 105. Enfin une nouvelle suspension, celle de la maison Henri Clews et C^e, a été déclarée.

Aux dernières nouvelles, le gouvernement américain avait arrêté ses achats de bonds et le calme ne s'était pas suffisamment rétabli, il était question de convoquer le congrès en session extraordinaire.

Les marchés européens se sont ressentis de la secousse dans la mesure de leurs rapports avec l'Amérique. Francfort et Berlin particulièrement sont très-affectés. Le marché de Londres est agité. La banque d'Angleterre prévoyant de gros retraits de numéraire a élevé dans sa séance de jeudi le taux de son escompte de 3 à 4 0/0 et de fortes sorties ayant eu lieu hier, environ 500,000 livres sterling, nul doute qu'elle n'aille encore plus loin dans cette voie. Il semble pourtant qu'aujourd'hui elle s'en soit tenue au taux de 4 0/0.

Les places françaises qui semblaient d'abord indifférentes aux événements du dehors ont fini par se laisser gagner par la frayeur ; l'évaluation de l'escompte à Londres a été le signal d'un mouvement de recul. Les rentes françaises seules ont pu se relever en clôture.

L'élévation de l'escompte à Londres a produit un peu de hausse sur le cours de cette devise : on traite le versement de 25.38 à 25.39.

L'or est demandé seulement à 2 francs.

(Circulaire du Crédit lyonnais.)

Exposition du Cercle horticole lyonnais

Tenus les 18, 19, 20 et 21 septembre 1873.

AU PLEURISTE, PARC DE LA TÊTE-D'OR

RAPPORT DU JURY

Dans des serres tempérées, élégamment disposées par MM. Jules Chénier et François Gaillet, on remarquait les lots de M. Comte, horticulteur à Vaise : une collection de palmiers de choix, un lot de plantes de nouveauté, introduction, une collection de caladium et fougères de serres. L'ensemble et le choix des variétés de cette exposition ont été l'objet d'un prix exceptionnel.

M. Liabaud, horticulteur à la Croix-Rousse, avait plusieurs groupes très-remarquables : palmiers, cycas, pandanus, dracaena de choix, plantes d'introduction, ces lots étaient admirés comme garnitures de serres et d'appartements. Quelques moins importants, les massifs de plantes à feuillage ornemental, de MM. Bessière, horticulteur à Vaise, Crozy fils aîné et Danphilo Liabaud, horticulteur à la Guillotière, étaient aussi très-remarquables.

MM. Joly père et fils, horticulteurs à Monplaisir, ont exposé un lot de bégonia rox et ses variétés, dont les sujets attirèrent l'attention par leur belle culture. De même, les nombreuses collections de MM. Rochet, horticulteur à la Croix-Rousse, et Marcelin Descombes, jardinier chez M. Lunois, propriétaire à la Tour-de-Meilley, étaient d'une végétation exceptionnellement belle.

M. Farfouillon, amateur distingué, avait deux plusieurs lots de plantes de serre remarquables par leur bonne culture, et le choix des variétés. Le jury a constaté la valeur de plusieurs plantes de serres chaudes, de nouveauté introduction, très-rare, ne figurant pas encore dans les collections d'amateur de la région lyonnaise.

M. Gaillet, chef de culture aux serres du parc, avait exposé quelques plantes nouvelles d'un grand mérite, entre autres un campylo-

botris à fleurs panachées, très bien fixée, et une arctée non-velant de Singapore.

M. Accarie, jardinier de M. Fittler, propriétaire à Vaise, montée de Balmont, avait un lot de plantes de serres chaudes d'une belle végétation et d'un choix particulier pour la décoration des serres et appartements.

Dans cette même serre on remarquait quelques bégonias à fleurs, issues des variétés bolivien et sédené, d'une culture et d'une floraison parfaites, apportées par M. Crozy fils aîné, horticulteur à la Guillotière. Puis un lot de cactées variées, agaves, aloès, etc., appartenant à M. Torrolo, horticulteur à Monplaisir, collection de choix et très-nombreuse.

Dans un jardin improvisé entre les grandes et les petites serres par les soins de M. Domini Collet, étaient groupées toutes les plantes de plein air ; des massifs aristiquement tracés sur une pelouse, verte depuis quelques jours, faisaient l'admiration des visiteurs. Les conifères étaient très-bien représentés par M. Jacquier, horticulteur à Monplaisir, et M. Métal, horticulteur aux Charpenettes. M. Jacquier offrait une collection très-nombreuse et de choix, où l'on remarquait toutes les bonnes nouveautés ; plusieurs forts échantillons étaient remarquables, un arancaria imbricaria isolé sur la pelouse, a été bien apprécié, un très-beau lot de plantes vertes, à feuillage persistant et un lot d'arbustes et d'arbustes à ramoux pendans, un de yucca collections et un d'acacia semis, ont valu un grand prix à M. Jacquier.

M. Simon, jeune, à Vaise, a présenté un lot de plantes vertes qui se distinguaient par la force des sujets et le choix des variétés.

M. Métal avait encore un lot remarquable par le choix des sujets et la bonne végétation. Les variétés nouvelles y figuraient en assez grand nombre. Un lot de plantes variées et d'un bon choix a été très-apprécié, notamment un arbre pyramidal, le *bouleau blanc fastigié*, représenté par un échantillon de 5 à 6 mètres de hauteur, qui faisait l'admiration de tout le monde. Cette variété nouvelle, ne ressemblant en rien à ce qui a été vendu sous ce nom jusqu'à ce jour, fera un magnifique ornement de pelouse comme plante isolée.

M. Otin, horticulteur à Saint-Etienne, avait envoyé un petit lot de résineux nouveaux obtenus de semis, très-curieux par leurs formes ; *Cupressus lawsoniana*, biota et thuyopsis à forme érigée et compacte.

M. Crozy, fils aîné, une très-belle et très-nombreuse collection de cannas (balisier), plante décorative indispensable aux parcs et jardins ; quelques bons semis, dont plusieurs variétés florales ont été fort admirées.

M. Combt, horticulteur à Monplaisir, avait également un lot de cannas de semis très-recommandable, tous issus de la variété biorelli, une des meilleures pour l'établissement des massifs.

M. Blanchot avait aussi quelques échantillons de cannas de semis, très-beaux mais qu'il faudra revoir, leur floraison n'étant pas assez complète au moment de l'exposition.

M. Léon de St-Jean, amateur, avait exposé deux belles et nombreuses collections de pélagargonium zonales, dont une de double et une de simple ; on appréciait la bonne culture et le choix des variétés nouvelles. Une laurèle à fleurs doubles, hante nouveauté, du nom de madame grandiflora, ainsi qu'un lot de plantes variées et bien cultivées ont été remarqués du jury et des visiteurs.

M. Rochet, horticulteur à la Croix-Rousse, avait exposé un très-beau lot de cannelas fort en honneur pour la culture ou floraison d'hiver. Une belle végétation et un grand choix des variétés lui ont valu des éloges.

MM. Lasserre et Charlier, horticulteurs à Monplaisir, un lot d'oignons remontants, rouge et blanc, très-bien fleuris, pouvant faire des massifs d'automne. Un second lot très-beau aussi appartenait à M. E. Pellet, horticulteur à Monplaisir. M. Allegretti avait exposé quelques échantillons de ses cultures d'oignons remontants en collections et de ses beaux zonales doubles, nouveauté livrée au commerce d'puis peu.

MM. Joly père et fils, horticulteurs et rociateurs, à Monplaisir, avaient couronné un chapeau d'eau qui fait l'admiration de tout le monde ; procédé économique et très-gracieux, représentant des lots rares et précieux, un très-beau lot d'hibiscus en fleur, plante recommandable pour massif à grand effet.

M. L. Lillie, marchand grainier, cours Morand, 7, avait confectionné un lot d'amaranthes, crêtes de coq, de couleurs variées ; cette variété naine à tête trapue et compacte, est très-proprie aux massifs, appréciable comme décoration de parcs et jardins et pour la culture en pots destinée à l'approvisionnement des marchés.

Deux beaux lots de fuchsia, pour massifs d'automne, étaient présentés par M. Perrier, horticulteur à Monplaisir, et M. J. Martinière, employé chez M. Rochet (Croix-Rousse).

Dans une serre tempérée étaient disposées les collections de raisins, poires, pommes et fleurs coupées de toutes sortes.

M. Pulliat avait, hors concours, un lot remarquable de raisins de toutes espèces.

M. F. Gaillet, pépiniériste à Bagnols, avait également un lot de collections splendides de raisins, une, de tout ce qu'il y avait de bon et de beau en raisin pour table et un lot de tout ce qu'il y a d'appréciable pour les cultures de nos vignobles ; ces lots étaient d'autant plus remarquables que l'année a été plus préjudiciable à ces cultures qu'on beaucoup souffert des maladies et des intempéries.

M. Chady, horticulteur à Chapmout, avait également une belle collection de raisins de table, bien apprêtés des visiteurs.

MM. Delrieux et Pernoud, fabricants à Monplaisir, légumes secs d'un grand intérêt et très-bien classés par le jury.

Les fruits étaient représentés par M. Routin, pépiniériste à Fontaines, qui a exposé deux cent cinquante variétés de poires, pommes, pêches et prunes qui, cette année, ont été d'autant plus appréciées que les fruits sont rares.

M. Cl. Blanchet, pépiniériste à Vienne, avait un lot remarquable de fruits, poires et pommes d'une belle venue et d'un bon choix de deux cents variétés. Quelques variétés nouvelles de semis ont été renvoyées à une commission spéciale.

M. Gorret, pépiniériste à la Demi-Lune, un lot moins nombreux mais bien choisi.

Un amateur, M. Bergeret, propriétaire à Monplaisir, avait également un lot de très-beaux fruits ; poires, pommes, pêches, prunes et raisins, peu nombreux, mais très-beaux.

Les roses étaient représentées par un lot collectif, au nom du Congrès des roséristes, et dans lequel figuraient les noms de MM. Lacharme, S. Schwarz, Guillot fils, Lezet, Duchet, Jacquier, Bernaux, Rambaux, Duchet. Les variétés hybrides remontantes très-bégonies y figuraient en grand nombre et l'exposition du Congrès a mérité les éloges du jury et l'admiration des nombreux visiteurs.

M. Deberrie, rosériste à Montchat, avait un très-beau lot de roses coupées et un lot d'arbustes greffés en herbacées, très-remarquables.

M. Brosse, rosériste route de Charbonnières, à la Demi-Lune, a présenté un lot de roses, fleurs coupées, très-beau pour la saison.

Les fleurs coupées y étaient en grand nombre, on y remarquait le lot de M. Hoste, horticulteur à Vaise ; dahlias, collection de choix

20. » Claude Jacquier, arbres à rameaux pendants. Hors concours. Léonard Lille, graminées sèches.									
CONDITIONS PUBLIQUES DES SOIES									
SOMMES	SORTES	FRANCE	ETANG	PIEMON	ITALIE	BOUGS.	STYRE	OR SAL.	BENGAL.
279	Organsins	119		3	30	48	7	8	3
219	Trames	5		8	39	2			
213	Grèges	5		4	42	23	2		
23	Diverses								
93	Bolines								
	Laines								
804		305		40	129	32	10	4	61
BALLETS PESÉS									
47	Organsins	9		1	2	15	1		3
35	Trames	2		7	1	2			5
226	Grèges	4		7	1	2			13
47	Diverses								
325		15		8	3	17	18	1	13
Le nombre des opérations de décreusage a été de ...									
20. » Claude Jacquier, arbres à rameaux pendants. Hors concours. Léonard Lille, graminées sèches.									
SOMMES	SORTES	FRANCE	ETANG	PIEMON	ITALIE	BOUGS.	STYRE	OR SAL.	BENGAL.
279	Organsins	119		3	30	48	7	8	3
219	Trames	5		8	39	2			
213	Grèges	5		4	42	23	2		
23	Diverses								
93	Bolines								
	Laines								
804		305		40	129	32	10	4	61
BALLETS PESÉS									
47	Organsins	9		1	2	15	1		3
35	Trames	2		7	1	2			5
226	Grèges	4		7	1	2			13
47	Diverses								
325		15		8	3	17	18	1	13
Le nombre des opérations de décreusage a été de ...									
20. » Claude Jacquier, arbres à rameaux pendants. Hors concours. Léonard Lille, graminées sèches.									
SOMMES	SORTES	FRANCE	ETANG	PIEMON	ITALIE	BOUGS.	STYRE	OR SAL.	BENGAL.
279	Organsins	119		3	30	48	7	8	3
219	Trames	5		8	39	2			
213	Grèges	5		4	42	23	2		
23	Diverses								
93	Bolines								
	Laines								
804		305		40	129	32	10	4	61
BALLETS PESÉS									
47	Organsins	9		1	2	15	1		3
35	Trames	2		7	1	2			5
226	Grèges	4		7	1	2			13
47	Diverses								
325		15		8	3	17	18	1	13
Le nombre des									

[illegible]

Parfums 8 marques, disponible courant, 89 25
Fragrances, 87 ; 4 mois de nouveau, 85 75
1 premiers, 85 50.
Supérieures, disponible et courant, 84 25 ; pro-
chain, 84 50 ; 2 derniers, 4 premiers, 84 75.
Les huiles de colza et les huiles de lin restent
sans changements.
Les sucres raffinés sont en hausse de 154 50
15550.
Les sucres blancs et roux n'ont pas varié.
Les esprits 3/6 nord fin sont tenus 71 sur toute
les époques.

Marseille, 27 septembre.
Blés. — Marché calme, tendance meilleure.
Ventes générales de la journée 18,490 hec-
tolitres, dont 11,500 hectolitres à livrer.
Importations de la journée, 14,400 hectoli-
tres.
Berdianska disponible, 126/121, 48 50.
Espagne blanc disponible, 100 kilos, 35 50.
Espagne rouge disponible, 100 kilos, 33 50.
Danube disponible, 136/121, 41 50.
Irka Odessa disponible, 198/123, 46 50. Irka
Odessa disponible, 129/125, 47 à 47 25.
Sardounka blanc disponible, 126/122, 41.
Afrique dur disponible, 130/126, 39 50.
Rodosto dur disponible, 132/128, 38 75.
Afrique dur à livrer sur octobre, 130/126, 39 50.
Irka Azoff à livrer sur novembre, 130/126,
46 25 les 100 litres.
Stock dans les docks et entrepôts : 14,262 hec-
tolitres.
Importations de la semaine : 221,630 hectoli-
tres.
Ventes générales de la semaine : 116,880 hec-
tolitres.
Huiles. — En hausse.
On a vendu une quarantaine de quintaux ses-
mes à 99, 40 quintaux Archades à 98 et un
quintaine de quintaux huile de lin à 89 les 10
kilos.
Laines. — Marché actif.
On a traité 210 balles diverses.
Berbeaux, 27 septembre.
Produits résineux. — 80 pièces essence de téré-
benthine à 71 les 100 kilos, 1 fr. de baisse sur
dernier marché.
Cafés. — 378 sacs Malabar à 120 et 194 sacs di-
à 121 les 50 kilos.
Huiles. — 50 barriques coco Karikal à 93 le
100 kilos.
Cuir. — 1,200 sacs Sôogal à 115, 759 cent
Amérique sacs à 135, 313 sacs Costa Rica à 130,
380 sacs Martinique de 88 à 90 les 100 kilos.
Peaux. — 32 balles Buena-Ayres à 145 les 10
kilos.
Havre, 27 septembre.
Cotons. — Marché calme et ferme. On a vend
200 balles.
Liverpool, 27 septembre.
Cotons. — Ouverture du marché.
Ventes probables d'aujourd'hui, 10,000 balles.
Marché ferme.
Importations, nulles.

SPECTACLES DU 29 SEPTEMBRE

GRAND-THÉÂTRE
LA TOUR DE NESTLÉ, drame en 5 actes et 10 tableaux
MARCO MONDA, ballet comique en 1 acte.
On commencera à 7 heures 1/2.

THÉÂTRE DU GYMNASÉ

LA FILLE DE MADAME ANGOÛ, opérette-bouffe en
L'OMBRÉLLE comédie en 1 acte.

On commencera à 7 heures 1/2.

THÉÂTRE DES VARIÉTÉS

LES INUTILES, comédie en 4 actes, d'Ed. Gail-
chez L'AVOCAT, comédie en 1 acte, de Paul Pe-

On commencera à 7 heures 1/2.

OBSERVATIONS METEOROLOGIQUES
du 28 septembre.

PAR J.-E. FASSE, DE LA MAISON GAIFFE ET DARRAS
Opticiens, 12, rue de l'Hôtel-de-Ville.

THERMOMÈTRE			BAROMÈTRE		
à 9 h. 3 m.	minima.	maxima.	à 9 h. 4 m.	minima.	maxima.
19.2	10.5	22.4	752.3	751.2	753.0

Humidité. 70 %
Vent. S faible.

Pluie mm
Ciel. clair.

AU GRAND ST-NIZIER

4, place Saint-Nizier, 4

Cette maison a reçu ses grands as-
sistants de **BONNETERIE** pour la sa-
son d'hiver.

**Bas, Tricots, Caleçons, Flanel-
les et Gants**

de toutes qualités, pour dames, hommes
et enfants.

INSTITUTION J. DEGRÉ

10, Avenue de Nonillies, 10

La rentrée des classes aura lieu le 8 octo-
bre pour les grands élèves et le 10 octobre
pour les petits.

DENTISTES AMÉRICAINS

32, rue de Lyon, 32

DOCTEUR MOURG

dentiste

45, rue de Lyon, 45

IMPRIMERIE H. STORCK,
RUE DE L'HÔTEL-DE-VILLE, 78. — 10

A circular library stamp from the Bibliothèque de la Ville de Lyon. The text "BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE" is curved along the top inner edge, and "LYON" is in the center. The year "1893" is at the bottom, flanked by two small stars.

MIGRAINE
Le meilleur et le moins cher
des remèdes, contre la Mi-
graine, est certainement le
Poudre de Guillaumé. —
Pr. la boîte de 10 doses.
Dépôt dans les bonnes pharmacies,
à Lyon, chez Simon, place La-
fayette. 2439

ROB-SAVARES!
DÉPURATOIRE-TOGIQUE
Perfectionné
POUR LA PARFAITE GUÉRISON DES
Maiadies contagieuses
Faiblesse des organes.
Fertis. Affections cutanées.
Vices du sang.

Les guérisons nombreuses
et authentiques opérées cha-
que jour par ce remède, et
puissant *dépuratif* le dispensent
de tout éloges et sont les
plus beaux titres de ce remède
à la confiance publique dont
il jouit constamment.

Expéditions par correspondance

S'adresser à M. TOUSSAINT, ch.
pharm. de 1^{re} classe,
RUE PIZY, 12, au 1^{er} étage,
près de l'Hôtel-de-Ville, à LYON.

COMPAGNIE DE NAVIGATION MIXTE

PAQUEBOTS A VAPEUR POUR L'ALGERIE

ET LE LANGUEDOC

Transport des passagers et marchandises à prix réduits

TRANSPORT DES DÉPÊCHES

Départs directs de Marseille pour :
Oran, et par transbordement pour
Nemours, Gibraltar et Tan-
ger, tous les mercredis
Alger, Bougie, Djidjelli, Stora
et Bône sans transbordement,
tous les jeudis.
Philippewille et Bône, tous les
vendredis.
Mostaganem, Arzew et Oran,
toutes les deux semaines, le sa-
medi.
Cette, 8 départs par semaine

Départs de Cette pour :
Oran, et par transbordement pour
Nemours, Gibraltar et Tan-
ger, tous les mardis.
Alger, Bougie, Djidjelli, Stora
et Bône sans transbordement,
tous les mercredis et samedis.
Philippewille et Bône, les
jeudis.
Mostaganem, Arzew et Oran,
toutes les deux semaines, le
jeudi.
Marseille, 8 départs par semaine

Pour FRET ET PASSAGE, S'adresser :

Marseille, au bureau de la Compagnie, rue Canobbrière, 54 ;
Cette, chez M. G. Gaufreuil, au canal de Buse, 13 ;
Lyon, au bureau de la Compagnie, quai de Reiz, 12 ;
Paris, chez M. Lagrange père, 81, boulevard Bonaparte-Napoléon

Contre : Apoplexie, Vertiges,
Vomissements, Vapeurs, Maux
de cœur, Sympômes, Crampes
d'estomac, Indigestions, Diar-
rhée, Choléra, etc., etc.

Dépôt, place des Terreaux, 9,
Lyon, dans les bonnes phar-
macies, et chez les principaux
épiciers. — 1 fr. 10 le flacon.

A. EMERY
rue Vacon, 54, Marseille.

COURS OFFICIEL DES					
ORGANSINS					
		1 ^{er} ord.	2 ^e ordre.		
FRANCE. — Marques	24/28	»	»	FRANC	
privilegiées.....	16/20	»	»	112	113
Fil. et ouvraison.....	20/28	110	115	102	108
ESPAGNE. — Ouvraison	20/24	»	»		
françaises.....	24/28	»	114	»	»
PRÉMONT. — Tir. et	20/24	103	110	103	106
ouvraison.....	24/28	107	110	103	105
Trois bouts.....	36/40	»	»	»	»
ITALIE. — Ouvraisons	18/20	106	108	»	»
françaises.....	20/22	104	108	100	102
	22/26	105	»	100	104
	18/20	104	106	100	103
Ouvraisons italiennes	20/22	102	104	97	99
	22/26	105	»	96	98
PAQUETAILLES	20/22	»	»	»	»
France-Italie.....	22/28	85	86	80	82
BROUSSE-ANDRÉOPIE.	18/20	»	»	»	»
Blanches.....	20/22	103	105	101	102
	22/24	106	»	100	102
Jaunes.....	24/28	»	»	»	»
	20/22	103	105	101	102
SYRIE. — Ouvraisons	20/22	103	105	100	102
françaises.....	22/24	102	104	100	101
	24/28	»	»	»	»
GRÈCE-VOLOS-SALON.	22/24	»	»	96	98
Ouvr. française.....	24/28	»	»	95	95
BENGALE. — Ouvrais.	24/26	85	»	82	»
françaises-italien..	26/30	82	»	78	»
	35/40	»	»	»	»
CHINE (Hainan et Tsai).	36/40	»	»	»	»
Ouvr. franc.-italien	40/45	»	84	74	76
	45/50	78	80	72	74
	30/35	»	»	»	»
Tours comptés.....	35/40	»	»	»	»
	40/50	»	»	»	»
CHINE-CHINE.....	»/»/»	»	»	»	»
JAPON. — Ouvraisons	22/26	»	»	»	»
françaises-italien..	26/30	»	»	»	»
	»/33	»	»	»	»
	»/2	»	»	»	»
Tour comptés.....	54/28	96	98	93	»
	28/32	»	»	»	»

0
5
0

5
0

0

TRAMES					GRÈGES				
1 ^{er} ord.	2 ^e ord.	3 ^e ord.	4 ^e ord.	5 ^e ord.	1 ^{er} ord.	2 ^e ord.	3 ^e ord.	4 ^e ord.	5 ^e ord.
20/24	106	108	101	103	FRANCE.....	9/10	95	98	92
24/28	"	"	"	"	Titres spéciaux.....	10/12	"	"	96
22/28	"	"	"	"		12/14	"	"	"
28/32	"	"	78	80		12/14	"	"	"
20/24	103	105	100	102	ESPAGNE.....	9/10	"	"	"
24/28	"	"	"	"		10/12	"	"	"
26/30	"	"	102	104		12/14	"	"	"
16/20	"	"	"	"	Brousse - ANDRIN.....	9/10	"	"	"
20/22	103	106	100	102	Blanches.....	9/11	86	88	84
22/24	103	105	96	100	Titres spéciaux.....	10/12	83	85	82
24/26	100	102	96	100	Jaunes.....	9/11	"	"	"
26/30	100	102	96	98		10/12	"	"	"
30/34	"	"	"	"	SYRIE.....	10/12	"	"	"
36/30	104	106	106	102		12/14	"	"	"
34/40	"	"	102	"	GARÇE-SALON-VOLO.....	10/12	"	"	"
24/28	82	85	"	78		12/14	"	"	"
28/32	"	"	"	"	PIEMONTE.....	10/12	"	"	"
32/38	"	"	"	"		12/14	"	"	92
40/45	70	72	68	70	ITALIE.....	9/10	94	"	"
45/50	68	70	65	67		9/11	92	94	88
50/60	"	"	"	"		10/12	90	92	"
34/40	"	"	"	"	BENGAL.....	10/13	"	"	"
41/45	84	87	"	"		13/16	"	"	"
46/50	"	"	"	"		16/20	"	"	"
51/60	"	"	"	"					
34/40	"	"	"	"					
41/45	"	"	"	"					
46/50	"	"	"	"					
51/60	"	"	"	"					
1 ^{re} c.	2 ^e c.	3 ^e c.	4 ^e c.	5 ^e c.	1 ^{re} c.	Tsatée.	Yunfaa	Chine	
4 ^e c.	5 ^e c.	5 ^e c.	5 ^e c.	5 ^e c.	4 ^e c.	5 ^e 58	"	"	"
4 ^e c.	53	55	"	"	4 ^e c.	53	55	"	"
4 ^e c.	50	52	"	"	4 ^e c.	50	52	"	"
5 ^e c.	46	49	"	"	5 ^e c.	46	49	"	"
CHINE.....	extra	Mybash	Oshio	Sellés					
	1	"	"	"	JAPON.....	2	70	72	"
	3	65	68	"		3	65	68	"
	infér.	59	60	51		infér.	59	60	51

De la Ville et de la Banlieue.

De la place de la Charité à Oullins, Pierre-Bénite, St-Genis, Brignais, Vernaison, Vourles, Vénissieux.

De la place de la Platière pour l'Île-Barbe, Collonges, Fontaines, Rochetaillée, Neuville, St-Rambert, Rochecardon, St-Cyr, St-Didier, la Demi-Lune, Charbonnières, Tassin, Francheville.

De la rue Stella, 2, pour Chaponnot. — De la rue Lanterne, 4, pr Ecully.

— Du quai des Célestins, 1, pour St-Fov.

DÉPARTS DES TRAINS	
Service d'été	
GARE DE PERRACHE	
Ligne de Lyon à Paris	
MATIN. Express, 6 h. 55 m.	
» Omnibus, 5 h. 8 ; 8 h. 45 m.	
» 8 h. 40 m. ; 11 h. ; 11 h. 30 m.	
» Direct, 9 h. 35 m.	
SOIR. Omnibus, 1 h. 55 m.	
» Omnibus, 4 h. 30 m. ; 5 h. 30 m.	
» Omnibus, 8 h. 25 m.	
» Express, 7 h. 15 m. ; 7 h. 35 ; 10 h. 6.	
» Direct, 8 h. ; 11 h. 50 m.	
Ligne de Lyon à Marseille	
MATIN. Express, 4 h. 58 ; 7 h. 30.	
» Direct, 7 h. 50 m.	
» Omnibus, 5 h. 45 ; 10 h. 36.	
SOIR. Omnibus, 2 h. 40 ; 4 h. 25 ; 6 h.	
» Direct, 5 h. ; 8 heures.	
» Express, 10 h. 45 m.	
Ligne de Lyon à Grenoble	
MATIN. Express, 7 h. 20 m.	
» Omnibus, 5 h. 8 ; 11 h. 45 m.	
SOIR. Omnibus, 6 h. 10 m.	
» Omnibus, 8 h. 25 m.	
Ligne de Lyon à St-Etienne	
MATIN. Omnibus, 5 h. 25 ; 10 h.	
» Direct, 7 h. 55 m.	
SOIR. Omnibus, 1 h. 45 ; 5 h. ; 6 h. 46.	
» Direct, 3 h. 45 m.	
» Direct, 10 h. 30 m.	
Ligne de Lyon à Genève	
MATIN. Omnibus, 5 h. 45 m. ; 9 h.	
» Express 6 h. 10 m.	
SOIR. Omnibus, midi 30 m.	
» Omnibus, 5 h. 5 ; 8 h. 5.	
Ligne du Bourbonnais par Tai	
MATIN. Omnibus, 6 h. ; 8 h. 40 m.	
SOIR. Omnibus, 1 h. 25 ; 3 h. 25 ; 6 h.	
» Express, 3 h. 45 m.	
Ligne de Bourg par les Dom	
GARE DE LA CROIX-ROUSSE	
MATIN. Omnibus, 6 h. 45 m. ; 10 h. 14	
SOIR. Omnibus, 1 h. 25 m. ; 5 h. 40.	

... pour les désigner commodément de Lyon, pour la légalisation de la signature ci-dessus